

Cont@ct
n° 7 du 1er décembre 2011

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Pôle vie fédérale

Cont@ct



RASSEMBLEMENT DE VICHY

Lors du rassemblement des présidents des 10 et 11 décembre prochain, vous serez hébergés au CREPS de Vichy-Auvergne.

Je vous rappelle que le linge de toilette ne fait pas partie des prestations offertes par cet établissement et vous invite par conséquent à vous munir de vos serviettes et gants de toilette.

Je vous informe par ailleurs que ce rassemblement sera l'occasion de distribuer différents matériels (T-shirts, mallettes santé, carnets « bien-être actif », bâtons de marche nordique) qui peuvent s'avérer un peu volumineux.

Il serait donc souhaitable que, dans la mesure du possible, les représentants véhiculés des départements et régions présents à Vichy s'organisent pour récupérer leur dotation ainsi que celle(s) des départements qui n'auront pas fait le déplacement ou dont les représentants seront venus en train.

Vous trouverez, ci-après, le déroulé actualisé de ces deux jours.

Comptant sur votre présence, bien cordialement,

Laure DUBOS
DTN adjointe Vie Fédérale

**Regroupement des présidents départementaux et régionaux
des samedi 10 et dimanche 11 décembre 2011 CREPS de Vichy**

SAMEDI 10 DÉCEMBRE	
10 h 30	Questions d'actualité et analyse des retours de la consultation sur l'évolution structurelle
11 h 30	Communication
12 h 00	Accueil de la direction du CREPS et apéritif
14 h 00	Introduction politique du président En plénière : orientations stratégiques fédérales et PND 4 <ul style="list-style-type: none"> - intervention d'Alain BOLLON - intervention du CDES - intervention du Cabinet « Sport intelligence »
15 h 45	Pause
16 h 00 – 18 h 00	Travaux en ateliers : élaboration d'un texte formalisant les orientations et les valeurs de la fédération
18 h 00 – 19 h 00	Assemblée générale
19 h 00 – 20 h 30	Repas

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE	
9 h 00	Synthèse des travaux menés en ateliers
9 h 30	Travaux en ateliers : débat sur les orientations budgétaires en lien avec le PND4
10 h 30	Pause
10 h 45	Assurances
11 h 30	<ul style="list-style-type: none"> - Sport santé : interventions de P. NORTIER et B. BODIN sur le « bien-être actif » - Intervention du Docteur J. ROUSSEL (pôle ressources national Sport Santé)
12 h 00	Clôture et repas



Pôle communication

Cont@ct



Et toujours plus de promos à découvrir sur le site !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
 Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter mickael@info.casalbasket.com à votre carnet d'adresses.

CASALBASKET.com

TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASKET EN LIGNE



LIVRAISON GRATUITE
sauf transport express

CHAUSSURES
TEXTILE
BALLONS
NBA
ACCESSOIRES
PROTECTIONS ET SOINS
ESPACE CLUBS
MARQUES



-15% DE REMISE

Code promo : **BASKET15** 

*OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30/11/11 INCLUS UNIQUEMENT SUR WWW.CASALBASKET.COM SUR LES CHAUSSURES ET TEXTILE INDIVIDUEL HORS PROMOTIONS



LIVRAISON GRATUITE

SANS MINIMUM D'ACHAT

PROMOTION

71,20€
au lieu de 83,80€

MAILLOT
+
SHORT



KOBE VENOM

J'EN PROFITE 

PROMOTION

99€
au lieu de 120€



JORDAN COURTSIDE FLIGHT

J'EN PROFITE 

facebook

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE CASAL BASKET SUR FACEBOOK

 Actualités
 Nouveautés
 Promotions
 Jeux concours

 J'aime

ESPACE CLUBS

L'ÉQUIPEMENT POUR L'ENTRAÎNEMENT ET LES MATCHS

LIVRAISON GRATUITE

SANS MINIMUM D'ACHAT

BALLONS CLUB
TEXTILE CLUB
MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT
ÉQUIPEMENT DE TERRAIN
RÉCOMPENSES
VESTIAIRES / RANGEMENT
SACS

SPECIAL CLUB

-15%

Code promo : **CLUB15**

198€ ~~318€~~

LE LOT DE 20 BALLONS



MOLTEN GR7 FFBB

J'EN PROFITE !

MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT



VOIR TOUTS LES PRODUITS

*15% de remise dès 300€ d'achat uniquement sur l'espace club hors équipement de terrain, vestiaires, rangements et gros matériel. Hors frais de port. Offre non cumulable avec toute autre opération promotionnelle en cours. Offre valable jusqu'au 30 novembre 2011 inclus et conditionnée par le code avantage CLUB15.

DEMANDEZ UN DEVIS RÉPONSE SOUS 24H!



DEMANDEZ UN DEVIS

 **LIVRAISON GRATUITE**

 **PAIEMENT EN 3 FOIS**

 **RETOUR SOUS 90 JOURS**

 **SATISFAIT OU REMBOURSÉ?**

 **PAIEMENT SECURISÉ**

Sportifs, Clubs : découvrez nos autres sites experts par discipline

CASALRUNNING.com

TOUT L'ÉQUIPEMENT DE RUNNING EN LIGNE

CASALHAND.com

TOUT L'ÉQUIPEMENT DE HAND EN LIGNE

Collectivités : Découvrez nos autres sites destinés spécialement aux besoins des communes et du monde de l'éducation.

CASAL SPORT

À VOS COTÉS, POUR VOUS FAIRE GAGNER

CASAL TERRAINS MULTISPORTS

L'EXPERT DU MULTISPORT EN FRANCE

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer, il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

Et toujours plus de promos à découvrir sur le site !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
 Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter nicolas@info.casalhand.com à votre carnet d'adresses.

CASALHAND.com

TOUT L'ÉQUIPEMENT DE HAND EN LIGNE



LIVRAISON GRATUITE
sauf transport express

CHAUSSURES
TEXTILE
BALLONS
ACCESSOIRES
PROTECTIONS ET SOINS
ESPACE CLUBS
MARQUES



-15%

DE REMISE

Code promo : **HAND15**

+



LIVRAISON GRATUITE

SANS MINIMUM D'ACHAT

*OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30/11/11 INCLUS UNIQUEMENT SUR WWW.CASALHAND.COM SUR LES CHAUSSURES ET TEXTILE INDIVIDUEL HORS PROMOTIONS

PROMOTION



77,60€

au lieu de 97€

PUMA VINDICATE HOMME

J'EN PROFITE



asics

VOIR TOUTS LES PRODUITS ASICS

facebook

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE CASAL HAND SUR FACEBOOK

Actualités
 Nouveautés
 Promotions
 Jeux concours

J'aime

ESPACE CLUBS

L'ÉQUIPEMENT POUR L'ENTRAÎNEMENT ET LES MATCHS

LIVRAISON GRATUITE

SANS MINIMUM D'ACHAT

BALLONS CLUB	TEXTILE CLUB	MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT	ÉQUIPEMENT DE TERRAIN	RÉCOMPENSES	VESTIAIRES / RANGEMENT	SACS
--------------	--------------	-------------------------	-----------------------	-------------	------------------------	------

SPECIAL CLUB

-15%

Code promo : **CLUB15**

14,90€ - 22€
À PARTIR DE 5



BALLONS CAMPEO KEMPA

VOIR TOUTS LES PRODUITS

DISPONIBLE EN 4 TAILLES

MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT



VOIR TOUTS LES PRODUITS

*15% de remise dès 300€ ^{TTC} d'achat uniquement sur l'espace club hors équipement de terrain, vestiaires, rangements et gros matériel. Hors frais de port. Offre non cumulable avec toute autre opération promotionnelle en cours. Offre valable jusqu'au 30 novembre 2011 inclus et conditionnée par le code avantage CLUB15.

DEMANDEZ UN DEVIS RÉPONSE SOUS 24H!



DEMANDEZ UN DEVIS

 **LIVRAISON GRATUITE**

 **PAIEMENT EN 3 FOIS**

 **RETOUR SOUS 90 JOURS**

 **SATISFAIT OU REMBOURSÉ?**

 **PAIEMENT SECURISÉ**

Sportifs, Clubs : découvrez nos autres sites experts par discipline

CASALRUNNING.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE RUNNING EN LIGNE

CASALBASKET.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASKET EN LIGNE

Collectivités : Découvrez nos autres sites destinés spécialement aux besoins des communes et du monde de l'éducation.

CASAL SPORT
À VOS COTÉS,
POUR VOUS FAIRE GAGNER

CASAL TERRAINS MULTISPORTS
L'EXPERT DU MULTISPORT EN FRANCE

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer, il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

Et en plus jusqu'à 40% de remise grâce à la vente par lot
 Pour voir les images de ce message, [cliquez ici](#).

CASAL SPORT A VOS CÔTÉS POUR VOUS FAIRE GAGNER !

MON COMPTE #DB:SALUTATION# #DB:FIRSTNAME# #DB:LASTNAME#

TOUS LES UNIVERS TOUTES LES MARQUES TOUS LES SPORTS CATALOGUES SPORT POUR LES PETITS

SPORTS DE RAQUETTES | ATHLÉTISME | SPORTS DE COMBAT | REMISE EN FORME | SPORTS COLLECTIFS | GYMNASTIQUE | SPORTS AQUATIQUES | PLEIN-AIR - LOISIRS

CASAL SPORT
 DEPUIS PLUS DE 30 ANS
 AU SERVICE DES CLUBS DE SPORT !

30€ OFFERTS
 SUR VOTRE COMMANDE
 À PARTIR DE 300€ D'ACHAT*

Code avantage : CLUB30

SPECIAL CLUBS

30euros offerts* aux clubs avec le code promo CLUB30. Plus de 150 activités sportives représentées : ballons, raquettes, cerceaux, kimonos, maillots, shorts, ... Faites votre choix !

LE TEXTILE D'HIVER

SURVÊTEMENTS - SWEATS - PANTALONS - COUPE-VENT - VESTES COACH

Voir tous les produits

LES SACS

Voir tous les formats de sacs

LE SOIN

JUSQU'À -40% DE REMISE

PROFITEZ DE LA VENTE PAR LOT

J'en profite



COMMANDEZ
24H/24 ET 7J/7

PAYER EN TOUTE
SÉCURITÉ PAR
CB, CHÈQUE, VA

HISTORIQUE
DES COMMANDES
ET DES DEVIS

PARTAGEZ VOS
SÉLECTIONS AVEC
VOS ÉQUIPES

SUIVEZ
L'ACHEMINEMENT
DE VOS GOLIS

CASAL SPORT, 1 Rue Blériot - ZAC ACTIVEUM 67129 MOLSHEIM CEDEX - Tél. 0 825 80 95 95 - www.casalsport.com

à tout de suite sur www.casalsport.com

Casal sport, 2 rue Blériot - ZAC ACTIVEUM 67129 Molsheim Cedex

*30€ offerts dès 300€ TTC d'achat hors frais de port. Offre non cumulable avec toute autre opération promotionnelle en cours. Offre valable uniquement sur www.casalsport.com jusqu'au 30 novembre 2011 inclus et conditionnée par le code avantage CLUB30.

En application de la loi «Informatique et Liberté», vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir de propositions commerciales par l'intermédiaire de Casal Sport, il vous suffit de le signaler à Casal Sport, [Service clientèle](#) ou par e-mail, [cliquez ici](#).

Si vous ne désirez plus recevoir de messages électroniques de Casal Sport, [cliquez ici](#).

Et en plus jusqu'à 40% de remise grâce à la vente par lot
 Pour voir les images de ce message, [cliquez ici](#).

CASAL SPORT

A VOS CÔTÉS
POUR VOUS FAIRE GAGNER !

MON COMPTE

#DB:SALUTATION# #DB:FIRSTNAME# #DB:LASTNAME#

TOUS LES UNIVERS

TOUTES LES MARQUES

TOUS LES SPORTS

CATALOGUES

SPORT POUR LES PETITS

SPORTS DE RAQUETTES | ATHLÉTISME | SPORTS DE COMBAT | REMISE EN FORME | SPORTS COLLECTIFS | GYMNASTIQUE | SPORTS AQUATIQUES | PLEIN-AIR - LOISIRS

CASAL SPORT
 DEPUIS PLUS DE 30 ANS
 AU SERVICE DES CLUBS DE SPORT !
-15% DE REMISE
 SUR VOTRE COMMANDE
 À PARTIR DE 300€ D'ACHAT*
 Code avantage : CLUB15

SPECIAL CLUBS

15% de remise pour les clubs le code promo CLUB15. Profitez de la vente par lot : Ballons, matériel d'entraînement, maillots, shorts, ...Faites votre choix !

LE TEXTILE D'HIVER



SURVÊTEMENTS - SWEATS - PANTALONS - COUPE-VENT - VESTES COACH

[Voir tous les produits](#)

LES SACS



[Voir tous les formats de sacs](#)

LE SOIN



PROFITEZ
DE LA VENTE
PAR LOT

J'en profite

JUSQU'À
-40%
DE REMISE



Casal sport, 2 rue Blériot - ZAC ACTIVEUM 67129 Molsheim Cedex

*15% de remise dès 300€ TTC d'achat dans l'univers sports collectifs hors équipement de terrain, vestiaires, rangements et gros matériel, hors frais de port. Offre non cumulable avec toute autre opération promotionnelle en cours. Offre valable uniquement sur www.casalsport.com jusqu'au 30 novembre 2011 inclus et conditionnée par le code avantage CLUB15.

En application de la loi «Informatique et Liberté», vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir de propositions commerciales par l'intermédiaire de Casal Sport, il vous suffit de le signaler à Casal Sport, [Service clientèle](#) ou par e-mail, [cliquez ici](#).

Si vous ne désirez plus recevoir de messages électroniques de Casal Sport, [cliquez ici](#).

Couleurcantal.tv

Le pôle communication vous informe qu'un reportage sur la 5^{ème} journée « Sport handicap Auvergne », qui s'est déroulée dernièrement dans la station du Lioran, est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.couleurcantal.tv/videos/s-associer/5eme-journee-sport-handicap-auvergne>

Cette manifestation, ouverte à tous et placée sous le signe du vivre ensemble, a rassemblé près de 700 participants venus encadrer ou pratiquer une vingtaine de disciplines sportives.



Promotions de notre partenaire

Le site du ping



PROMOTION YASAKA
DU 21 NOVEMBRE
AU 30 DECEMBRE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

HPS / HPS Soft
29.95€

Rakza 7 / Rakza 7 Soft
32.10€

44.00€

41.00€

24.00€

Survêtement Select + pantalon offert

Survêtement Team

Bois Sweden Classic

Butterfly
living table tennis

Promotions de NOËL
sur fr.butterfly.tt

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Services fédéraux

La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE recrute SON RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS

Sous la responsabilité du Directeur des services fédéraux de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence et en liaison opérationnelle avec les instances USEP et UFOLEP du département, le/la candidat/e assure le fonctionnement quotidien et le développement de l'USEP et de l'UFOLEP des Alpes de Haute Provence et est le référent de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence pour l'ensemble des actions liées à une pratique sportive, d'éducation physique ou de pleine nature.

Le responsable du service des sports de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence, dans le cadre de ses missions auprès de l'USEP et de l'UFOLEP, répond au profil de poste élaboré par les instances nationales.

MISSIONS :

Au sein de la Fédération des Alpes de Haute Provence de la Ligue de l'enseignement, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'UFOLEP (Union Française des OEuvres Laiques d'Education Physique) sont chargées d'animer un réseau d'associations sportives scolaires (environ 75) et affinitaires (environ 45).

Ainsi, l'USEP a pour objectif, dans le temps scolaire et hors temps scolaire, d'aider l'école à

- Elaborer des contenus pédagogiques
- Créer les conditions d'une vie associative scolaire
- Contribuer à la formation des enseignants
- Organiser des activités ou des rencontres en temps scolaire et hors temps scolaire, en prolongement de l'éducation physique et sportive
- Favoriser et soutenir la création et l'animation d'associations sportives scolaires

Et l'UFOLEP a pour objectif de

- Développer le sport pour tous
- Eduquer par le sport tout au long de la vie
- Faire du sport associatif un outil de cohésion sociale
- Favoriser et soutenir la création et l'animation d'associations sportives affinitaires

Dans ce cadre, le responsable du service des Sports assure notamment

La gestion quotidienne de l'USEP et de l'UFOLEP :

Il/Elle organise et traite les campagnes d'affiliation de l'USEP et de l'UFOLEP en coordination étroite avec le service Vie Associative-affiliations-assurance (V3A) de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle met en place les activités de l'USEP et de l'UFOLEP.

Il/Elle assure le suivi des licenciés sportifs.

Il/Elle assure le suivi statutaire de l'USEP et de l'UFOLEP.

Il/Elle participe activement à l'élaboration du budget et organise le suivi comptable de l'USEP et de l'UFOLEP techniquement réalisé par le service comptable de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle gère les relations USEP et UFOLEP avec les différents services de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle anime avec les élu/es des CD USEP et UFOLEP, en cohérence avec le projet associatif fédéral, les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs et notamment l'Education Nationale, Jeunesse, Sport et cohésion sociale, Elus locaux, Instances sportives et associatives....

Pour mener à bien ces missions, Il/Elle s'attachera à réaliser les objectifs suivants :

- structuration du réseau
- développement du partenariat avec les institutions, les collectivités et le mouvement sportif
- proposition de projets et aide à la mise en place de partenariats avec les associations et les collectivités locales
- montage des demandes de subventions
- montage de modules de formation initiale et continue
- création d'outils pédagogiques, de concepts de rencontres
- organisation de rencontres sportives en temps scolaire et hors temps scolaire
- intégration de l'équipe pédagogique des CPC / EPS
- travail en relation étroite avec les autres services de la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement,

Un avenir par l'éducation populaire

avec comme objectifs de construire des projets et des partenariats en commun

• **Développement de l'USEP et de l'UFOLEP :**

- II/Elle élabore et poursuit la stratégie de reconquête associative de l'USEP et de l'UFOLEP,
- II/Elle anime et suit les relations institutionnelles nécessaires à ce développement,
- II/Elle organise les évènements fédéraux USEP et UFOLEP, et participe à l'animation de la vie régionale et nationale.
- II/Elle contribue au développement de l'image et la notoriété de l'USEP, de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence .
- II/Elle coordonne, la production de communication à destination des secteurs, des écoles et des associations sportives en lien avec la stratégie et les outils de communication de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence

COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES :

- II/Elle a une bonne connaissance des textes : réglementation Education nationale et Jeunesse et Sports, programmes de l'école, lois de décentralisation, loi 1901, conventions MEN/USEP/ligue, conventions partenariales.
- II/Elle maîtrise Connaissances institutionnelles et partenariales : Education Nationale, Jeunesse et sports, collectivités territoriales, fédérations sportives, CDOS.
- II/Elle maîtrise les fonctions de gestion, d'administration et d'organisation d'une association (budget prévisionnel, tableaux de suivi, comptabilité, dossiers de subvention, suivi administratif...).
- II/Elle dispose d'une compétence avérée dans le domaine sportif (enseignement, animation, encadrement, pratique à bon niveau...)
- II/Elle dispose si possible : d'une expérience de terrain (animateur, partenaire de l'Usep...) et/ou d'une expérience et d'une une bonne connaissance au sein du secteur associatif
- II/Elle possède de solides compétences organisationnelles (compétitions et évènements sportifs).
- II/Elle s'implique activement dans l'équipe d'encadrement départementale et fait preuve d'une forte disponibilité et d'une grande mobilité géographique

CONDITION D'EMBAUCHE :

Contrat et rémunération :

Le/la candidat/e est :

- soit salarié/e de droit privé sous Convention Collective de l'Animation, Groupe D (base 1 716 euros brut mensuel) ou E (base 2 002 euros brut mensuel) selon l'expérience.
- soit détaché/e de l'Education Nationale auprès de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de l'application de la Convention liant La Ligue au Ministère de l'Education Nationale,

Contrat à temps complet (35h/hebdomadaire – 5 semaines de congés payés/an),

- II/Elle est, de préférence diplômé/e de niveau II/I (de licence à Master II) dans les secteurs de l'éducation, (ou) de l'enseignement, (ou) de l'animation et/ou de la gestion d'une organisation associative et/ou du sport, B.E.E.S. 2^{ème} degré.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Le/la candidat/e est soumis/e aux règles d'organisation du travail en vigueur au sein de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence, le lieu de travail étant à Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence , 9 chemin des Alpilles – 04000 Digne-les-Bains (nombreux déplacements – voitures de service).

CANDIDATURE : Poste à pourvoir à compter du 3 janvier 2012

Le dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo, éventuellement complément d'information, copie des diplômes) est à adresser **avant le jeudi 8 décembre** à Monsieur le Directeur des services fédéraux de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence 9 chemin des Alpilles – 04000 Digne-les-Bains

Entretiens d'embauche **12 ou 13 décembre**.

Tel. : 04 92 30 91 00 Fax : 04 92 30 91 01 courriel : fol04@laligue-alpesdusud.org

Modifications du répertoire national



✚ Comités départementaux :

- Seine-et-Marne : privilégier le mail du comité ufolep.usep77@wanadoo.fr plutôt que celui du délégué

✚ Président(e)s des comités départementaux :

- Haute-Garonne : RIBET Alain ribet.chanlain@orange.fr
- Vendée : DARRIEUX Jean-Pierre ufolep.jpdarrieux@gmail.com



**COMMUNIQUE DE PRESSE DU SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION
DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011**

BILAN DE LA 13 EME EDITION

Paris, le 27 novembre 2011.

La treizième édition du Salon européen de l'Education s'est achevée ce dimanche 27 novembre 2011. Au fil des années, l'événement incontournable de la communauté éducative attire de plus en plus de visiteurs. 2011 a rassemblé près de 550 000 visiteurs, en augmentation de plus de 12% par rapport à 2010.

Regroupement des plus importants salons d'orientation des jeunes (salon de l'orientation de l'ONISEP, salon de l'Etudiant, l'Aventure des Métiers) et des salons professionnels de l'éducation (Educatec-Educatrice, La Cité de L'Education), le Salon européen de l'Education constitue le rendez-vous annuel de toute une profession et d'une jeune génération en quête d'informations et d'échanges directs.

A quelques mois d'échéances électorales majeures, cette édition aura été marquée par une forte présence des responsables politiques de notre pays, venus s'exprimer sur les questions d'éducation et de formation tout au long de la vie.

A noter également la place de plus en plus importante occupée par le numérique éducatif et pédagogique et un espace européen très dynamique.

La formation professionnelle, les filières d'apprentissage traditionnel (métiers du bois, de la bouche, de l'artisanat ...) ont attiré un public jeune venu en très grand nombre cette année.

Les organisateurs tiennent à remercier particulièrement les majors partenaires du salon qui permettent, entre autres, d'offrir la gratuité d'entrée à la totalité de ses visiteurs : La Région Ile de France, la Mairie de Paris, la CASDEN-Banque populaire, la MAIF et la MGEN.

La quatorzième édition aura lieu du jeudi 22 au dimanche 25 novembre 2012, toujours sur le site de Paris expo, Porte de Versailles. Nous vous y attendons nombreux.

L'UFOLEP, partenaire média du think tank Sport et Citoyenneté

Le pôle communication vous informe que vous pouvez retrouver le communiqué relatant la signature de ce partenariat en cliquant sur le lien ci-dessous :

www.sportetcitoyennete.blogactiv.eu/2011/11/25/l-ufolep-partenaire-media-du-think-tank-sport-et-citoyennete/





Pôle formation documentation

Cont@ct



UFOLEP - PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2012 (FCF)

N° de modules	Intitulés modules	Objectifs de formation	Éléments de contenus	Dates / Périodes	Lieux	Durée	Public	Encadrement	Coût du stage
F1	STAGE D'ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE	- Délivrer les compétences techniques et pédagogiques aux animateurs encadrant, ou souhaitant encadrer et développer la marche nordique au sein des associations Ufolep	- Règlementation - Sécurité de la pratique - Les techniques de Marche Nordique - Animation d'une séance découverte - Analyses vidéo - Les évolutions possibles sur une programmation à long terme - Les modalités d'évaluation	4 et 5 février 2012	Sauméjean (Région Aquitaine)	2 jours	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Patrick MANS – Délégué départemental Ufolep 24 – Référent national Marche Nordique	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F2	STAGE D'ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE	- Délivrer les compétences techniques et pédagogiques aux animateurs encadrant, ou souhaitant encadrer et développer la marche nordique au sein des associations Ufolep	- Règlementation - Sécurité de la pratique - Les techniques de Marche Nordique - Animation d'une séance découverte - Analyses vidéo - Les évolutions possibles sur une programmation à long terme - Les modalités d'évaluation	17 et 18 mars 2012	Région PACA (lieu à déterminer)	2 jours	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Charles-Baptiste AGOSTINI – CTS Ufolep PACA	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F3	LA MARCHÉ NORDIQUE APPLIQUÉE AUX PROJETS SPÉCIFIQUES SANTÉ	- Renforcer et/ou développer l'offre de pratique sportive « Marche Nordique » en direction des publics spécifiques « santé »	- Les techniques « Marche Nordique » adaptée aux publics spécifiques « santé » - Connaissances des publics	Octobre 2012	A déterminer	1 journée ½	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Patrick MANS – Délégué départemental Ufolep 24 – Référent national Marche Nordique Benoît GALLET – DTNA Ufolep – Vie Sportive	- 60 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F4	DIVERSITÉ – JEUNESSE APPLICATION AU SEIN DE NOTRE MOUVEMENT	- Les enjeux autour des concepts de diversité et de jeunesse - La place qu'occupent ces concepts au sein du mouvement - Quelles mises en œuvre au sein des territoires (villes) et plus particulièrement des territoires prioritaires	- Les concepts de diversité / jeunesse et de laïcité au filtre de la sociologie - La politique de la ville - Les enjeux pour le monde associatif - Le réseau des Juniors associations - Les Services Civiques - Présentation du guide « Education / Insertion »	2^{ème} trimestre 2012	PARIS	2 journées	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale 1 représentant Junior Associations 1 représentant Ligue pour les Services Civiques 1 représentant de la Politique de la Ville	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F5	SPORT - SANTÉ	- Etre capable de mettre en place sur son territoire un projet sport-santé	- Diagnostic / Projet - Les publics - Les outils - Les partenariats - Échanges de bonnes pratiques	A déterminer	2 journées	PARIS	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Philippe NORTIER – Co Chargé du projet sport-santé Laure DUBOS – DTNA Ufolep - Vie fédérale	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F6	SPORT SÉNIORS	- Etre capable de mettre en place sur son territoire un projet sport-sénior	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic / Projet - Les publics - Les outils - Les partenariats - Echanges de bonnes pratiques 	A déterminer	2 journées	PARIS		Laurence NADAUD – CTN Ufolep – En charge du projet sport-sénior	<ul style="list-style-type: none"> - 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F7	DÉVELOPPER L'OFFRE DE PRATIQUE SPORTIVE AUPRÈS DE PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL	- Se doter de compétences et d'outils afin de proposer aux établissements spécialisés (IME – IMPRO – MAS...) une offre de pratique sportive adaptée	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur médico-social et les établissements spécialisés - Les publics : déficients intellectuels, troubles mentaux, polyhandicaps - Les outils (jeux et motricité) - L'offre de pratique sportive adaptée - Echanges de bonnes pratiques (projets) 	Mars/Avril 2012	2 journées	Bourges	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Benoît GALLET – DTNA Vie Sportive Laurence BRIEN – DTNA Pôle Formation 1 représentant de l'UNAPEI 1 représentant de la FFSA 1 enseignant de l'Université de Calais	<ul style="list-style-type: none"> - 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F8	INITIATION AUX PROJETS ET OUTILS DU « DÉVELOPPEMENT DURABLE »	- Permettre aux comités non positionnés dans les projets de développement durable d'initier une démarche, un projet sur leurs territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des outils existants - Présentation des démarches et projets déjà engagés par les comités 	A déterminer		PARIS Région Rhône-Alpes Région Aquitaine	Personnes ressources des comités départementaux et régionaux	L. ZAPPELLA – Chargée de mission nationale Ufolep C. GODDERIDGE – Cadre régional Rhône-Alpes S. LALANNE – Cadre régional Aquitaine	<ul style="list-style-type: none"> - 45 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F9	PETITE ENFANCE / : DES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRATIQUE DE LOISIR ET D'ENTRETIEN	- Permettre aux comités de développer une offre de pratique de loisir pour les 0 – 7 ans	- Les outils existants à l'Ufolep -Etayer l'offre de pratique sportive des écoles de sport - Doter les associations d'outils permettant l'encadrement des 0 - 7 ans	3 ^{ème} trimestre 2012	PARIS	2 journées	Personnes ressources des comités départementaux et régionaux	B. GALLET – DTNA Ufolep Vie Sportive M. FAATH – GODDERIDGE – Directrice départementale Ufolep 69 L. BRIEN – DTNA Ufolep Pôle Formation	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F10	FORMATION DES SERVICES CIVIQUES « SPORT »	- Accompagner les services civiques dans leur parcours	- Méthodologie de projet - Présentation des missions sportives - Définition de l'accompagnement	Fin du 1 ^{er} trimestre 2012	A déterminer	1 journée ½	Services civiques des associations et comités départementaux et régionaux Ufolep	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale	- Pas de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F11	FORMATION DES SERVICES CIVIQUES « SPORT »	- Accompagner les services civiques dans leur parcours - PSC1	- Bilan du parcours d'engagé - Perspectives	Fin du 3 ^{ème} trimestre 2012	A déterminer	1 journée ½	Services civiques des associations et comités départementaux et régionaux Ufolep	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale	- Pas de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F12	MISE EN PLACE D'UNE OFFRE LUDO AQUATIQUE	- Accompagner les comités dans la mise en œuvre d'une offre Ludo Aquatique	- Les dispositifs - Les outils « sauv'nage »	Fin mai 2012	A déterminer	1 journée ½	Personnes ressources identifiées par les comités départementaux et régionaux	B. GALLET – DTN A en charge de la vie sportive	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

UFOLEP - PLAN ANNUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 2012

N° de modules	Intitulé module	Objectifs de formation	Eléments de contenus	Dates / Périodes	Lieux	Durée	Public	Encadrement	Coût du stage
S1	AGIR SUR SON TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES PÔLES TERRITORIAUX DE LA PJJ	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de conduire des projets en partenariat avec les structures PJJ - Etre capable de proposer une offre de formation fédérale ou professionnelle (CQP) aux Pôle Territoriaux PJJ - Développer l'offre sportive en faveur des publics PJJ 	<ul style="list-style-type: none"> - La PJJ : structuration territoriale, objectifs, modes d'intervention - Les publics encadrés par la PJJ - Le rôle et le fonctionnement des PTF - L'offre de formation Ufolep - Echanges de bonnes pratiques 	1 ^{er} trimestre 2012	PARIS	1 journée ½	Professionnels du réseau en charge des projets de développement	<p>A EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale</p> <p>L. BRIEN – DTNA Ufolep – Pôle Formation</p> <p>E. YGOUT (PJJ) – En charge de la politique de la ville et des politiques sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S2	MÉTHODOLOGIE DE PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de réaliser un diagnostic externe et interne - Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier la méthodologie de projet - Présentation des axes stratégiques de développement - Echanges de bonnes pratiques 	2 ^{ème} trimestre 2012	PARIS	1 journée	Professionnels du réseau en charge des projets de développement	<p>A EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale</p> <p>1 intervenant extérieur (en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S3	LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE : LE CQP ALS	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'accueillir les publics diversifiés en formation CQP ALS - Développer son réseau territorial et partenarial - Echanger et harmoniser les pratiques pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la politique de la CPNEF en matière d'emploi et de formation - Positionnement des CQP dans le champ des certifications sportives - État des lieux de l'existant - Les modalités pédagogiques et certificatives - Échanges de bonnes pratiques 	A déterminer	PARIS	2 journées	Cadres régionaux et formateurs en charges du CQP ALS	<p>R. BARON (Vice –Président UNIFORMATION)</p> <p>M. LOISELET (Conseillère Nationale UNIFORMATION)</p> <p>CB. AGOSITINI (Cadre régional PACA)</p> <p>L. BRIEN (DTNA – Pôle Formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

S4	ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ECO-RESPONSABLES : ECO-GAMES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux impacts environnementaux, sociaux et économiques d'une rencontre sportive - Repenser les modalités d'organisation des évènements et réduire les impacts - Comprendre les contextes et enjeux et maîtriser les éléments relatifs aux organisations d'évènements sportifs et aux enjeux de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation contexte, enjeux et éléments sur les manifestations sportives - Présentation de la stratégie nationale du développement durable du sport - Présentation et utilisation de certains outils (guides, labels, normes...) - Axes d'actions prioritaires, des solutions et des plans d'actions, des clés d'échec et de réussite, des résultats - Mise en place d'une rencontre et évaluation des impacts 	<p style="text-align: center;">Juin / Juillet 2012</p> <p style="text-align: center;">A déterminer</p>	<p style="text-align: center;">Normandie</p> <p style="text-align: center;">Région Aquitaine</p>	<p style="text-align: center;">3 journées</p> <p style="text-align: center;">3 journées</p>	<p style="text-align: center;">Cadres départementaux et régionaux en charges des projets développement durable</p>	<p style="text-align: center;">Didier LEHENAFF – Président de SVPLANETE et Concepteur des ECO-GAMES</p> <p style="text-align: center;">Laëtitia ZAPPELLA – Chargée de mission nationale développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S5	MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS PSC1 AU SEIN DU RÉSEAU	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'assurer les formations PSC1 - Etre capable d'assurer la gestion administrative et financière des formations PSC1 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prérogatives des comités départementaux et de l'Ufolep national - Les règles et les procédures de gestion fédérale (gestion administrative et financière) - Le logiciel de gestion - S'organiser régionalement - Matériel PSC1 - Echanges de bonnes pratiques autour des partenariats existants et à venir 	<p style="text-align: center;">5 et 6 janvier 2012</p>	<p style="text-align: center;">PARIS</p>	<p style="text-align: center;">1 journée $\frac{1}{2}$</p>	<p style="text-align: center;">Moniteurs et cadres des comités départementaux agréés ou en cours d'agrément</p>	<p style="text-align: center;">S. LALANNE – Délégué départemental Ufolep 64</p> <p style="text-align: center;">L. BRIEN – DTN Adjointe Ufolep Pôle Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

S6	CERTIFICATION BILAN CARBONE NIVEAU 1	<ul style="list-style-type: none"> - Détenir une vision synthétique des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique - Identifier les liens entre les enjeux et les méthodes du Bilan Carbone - Être capable de réaliser ce bilan et d'accompagner les prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des objectifs de cadrage de la démarche - Contenu et fonctionnement des tableaux - Passage des résultats à l'établissement des recommandations - Principes de base de l'approche économique - Bilan Carbone des Collectivités 	A déterminer	PARIS	3 journées	Cadres départementaux et régionaux en charges des projets développement durable	François KORNMANN – Cabinet ALTERN CONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S7	FORMATION DES MONITEURS DE PREMIERS SECOURS	- Devenir titulaire du BNMP5 et du certificat de compétences PA		Juillet 2012		8 journées de formation (examen compris)	Personnes ressources issues des comités qui souhaitent se positionner dans l'appel à projet PSC1 / 2012	Stéphane LALANNE Instructeur Délégué départemental Ufolep Pyrénées Atlantiques	<ul style="list-style-type: none"> - 150 € de coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

FORMATION FÉDÉRALE DES ANIMATEURS MARCHE NORDIQUE 4 ET 5 FEVRIER 2012 – SAUMEJAEAN (47)

La formation des animateurs UFOLEP constitue un enjeu de taille en matière de développement de la pratique sportive.

L'activité marche nordique est un des leviers de développement privilégié pour nos comités en matière de sport-santé, sport-handicap et sport en milieu rural.

Ainsi, à l'initiative du comité départemental UFOLEP 24, du Pôle Formation et du Pôle Vie Sportive, nous vous proposons une 2^{ème} session de formation fédérale d'animateur marche nordique qui se tiendra Saumejean (Lot-et-Garonne) **les 4 et 5 février 2012.**

L'objectif de formation du stage consiste à délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.

Sous la houlette des Pôles Formation et Vie Sportive, la responsabilité pédagogique sera assurée par Patrick MANS, délégué départemental UFOLEP 24.

Nous vous invitons à inscrire à ce stage un animateur, identifié par vos soins ; à cette condition, le comité départemental sera doté du kit technique et pédagogique « Marche nordique ». Dans un souci d'égalité de traitement, vous ne pourrez inscrire qu'un seul animateur par comité.

Le coût pédagogique est de 75 € par participant ; seuls les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'UFOLEP nationale.

Un autre stage d'animateurs est programmé pour l'exercice 2012 : les 17 et 18 mars 2012 (lieu à définir). Un stage national « marche nordique / problématiques de santé » sera organisé en octobre 2012.

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription à retourner à Elsa SYRITIS, Pôle Formation : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax au 01.43.58.97.74 **avant le 10 janvier 2012.**

N'hésitez pas à contacter les Pôles Formation (Laurence BRIEN) et Vie Sportive (Benoît GALLET) pour obtenir des informations complémentaires sur ce projet mis en œuvre conjointement. Enfin, vous pouvez également contacter Patrick MANS, référent marche nordique pour l'UFOLEP, au 05 53 02 44 15 ou patrick@laligue24.org.

**FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION FEDERALE MARCHE NORDIQUE
4 ET 5 FÉVRIER 2012 À SAUMEJEAN (47)**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 10 JANVIER 2012**

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée (possibilité d'arriver la veille) :

Heure de départ :

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP:

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées
par le Pôle Formation :

Fiche d'inscription dûment remplie

Chèque de 75 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

**Il est fortement recommandé de participer à l'intégralité du stage de formation. Pour
des raisons logistiques aucun accompagnement en gare de Bourges ne pourra être
réalisé pendant les heures de formation.**

PNF SPÉCIFIQUE BF 1A MARCHÉ NORDIQUE

Nous avons le plaisir de vous informer de la validation du BF 1A Spécifique « Marche Nordique ».

Vous retrouverez, en ligne sur le site fédéral, rubrique Formation / Chapitre « Les formations par activités sportives » / Marche nordique, les documents suivants :

- Le BF 1A Marche Nordique (PNF Spécifique)
- Le livret de l'animateur
- Les modalités d'évaluation

Un grand merci à Patrick MANS pour son travail et son investissement !

Nos Réf. : GL/LB/ES/ 235-2011

☎ : 01 43 58 97 69 pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr
01 43 58 97 55 lbrien.laligue@ufolep-usep.fr
☎ : 01 43 58 97 74

**A l'attention des comités
départementaux UFOLEP**

- **Aux Présidents départementaux**
- **Aux Délégués départementaux**

Paris, le 14 octobre 2011

Objet : Appel à candidatures PSC1

Cher(e) ami(e),

Nous avons appris la semaine dernière que l'UFOLEP venait de recevoir son agrément à former et délivrer des PSC1 ; agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur et nous pouvons nous en réjouir !

Nous comptons aujourd'hui sur 30 départements qui ont répondu présent à l'appel à projet. Pour autant, ce projet nous tient particulièrement à cœur et nous avons prévu de continuer à le déployer sur le territoire dans les années qui viennent.

En effet, des enjeux importants sont liés à ce projet en termes de rayonnement et de développement des comités :

1. Notre positionnement vis-à-vis des partenaires institutionnels

Nous revendiquons au sein de notre mouvement le sport plaisir, le sport loisir autant que le sport civique. En se positionnant comme opérateur de formation (PSC1), nous nous affirmons et nous nous distinguons auprès de nos partenaires (DDJS – Conseil Général – CDOS) des autres fédérations sportives.

2. Notre positionnement vis-à-vis de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Nationale

La prévention et l'éducation sont des valeurs fortes de notre mouvement. Demain, nous serons en mesure de proposer des interventions dans des centres Ligues auprès des classes de découverte, au sein de la formation des animateurs (BAFA premiers secours). Rappelons ici qu'à l'issue de la 3^{ème}, les élèves doivent avoir passé la PSC1 et qu'aujourd'hui l'Éducation Nationale ne dispose pas de moyens humains suffisants pour former l'ensemble des élèves, collégiens et lycéens.

3. Notre positionnement en tant que maître d'œuvre de la formation PSC1

Aujourd'hui toutes les formations conduisant à la délivrance d'un diplôme professionnel dans le champ du sport nécessitent de présenter à minima la PSC1. Rappelons également que

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

notre PNF tient compte de la détention de la PSC1 pour délivrer les diplômes. Organiser et gérer nous-mêmes ces stages de formation comportent des avantages substantiels : adaptation des contenus, liberté de programmation, adaptation des coûts...

4. Se donner des perspectives de développement en matière de partenariat et de financement

En tant qu'opérateurs de formation PSC1 les comités auraient accès à des financements multiples (UNIFORMATION, Conseil Général, 1^{er} et second degré, Services Civiques).

Nous avons donc besoin du concours du plus grand nombre ; c'est la raison pour laquelle nous sollicitons à nouveau le réseau. Pour répondre à l'appel à candidature, vous avez besoin d'identifier deux moniteurs volontaires et un médecin.

En 2012, l'UFOLEP s'engage à vous doter d'une partie du matériel nécessaire à la formation PSC1, et vous proposera deux stages de formation au monitorat pour les comités qui ne disposeraient pas de moniteurs aux premiers secours diplômés.

Si vous êtes intéressés pour entrer dans le dispositif, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le coupon réponse joint à UFOLEP – Pôle Formation

Par fax au 01.43.58.97.74

Par mail à Laurence BRIEN : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

Par courrier à l'UFOLEP - Pôle Formation - 3 rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07

N'hésitez pas à nous interpellier pour de plus amples renseignements. Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier.

Bien cordialement.

Georges LAVY
Vice-président UFOLEP
Président C.N. Formation



Laurence BRIEN
DTN Adjointe
Pôle Formation



Copie : DTN

Rappels des exigences pour intégrer la liste ministérielle des comités agréés :

- Disposer d'un médecin ; cette personne ne doit pas être présente lors des formations PSC1, mais ces formations sont mises en œuvre sous sa responsabilité.
- Disposer de 2 moniteurs, titulaires du MNPS (à jour de leur recyclage) et du certificat PAE 3; ce sont ces moniteurs qui assurent la formation PSC1.
- Le comité départemental UFOLEP engagé dans cette démarche doit inscrire dans ses statuts départementaux « formation à la PSC1 », (cf. Statuts nationaux modifiés à l'AG organisée en décembre 2010).

APPEL À CANDIDATURES PSC1 2012

COUPON REPONSE A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION

Fax : 01.43.58.97.74

Mail : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

1^{ER} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé et dispose de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS) et d'un médecin :

Comité UFOLEP : _____

M. / Mme _____, titulaire du MNPS + Certificat PAE 3

M. / Mme _____, titulaire du MNPS + Certificat PAE3

M. / Mme _____, médecin

Merci de joindre impérativement les justificatifs suivants :

- **Photocopies des diplômes de moniteurs (BNMPS)**
- **Photocopie des certificats PAE3**
- **Photocopie de l'attestation de formation continue (recyclage) du moniteur**
- **Nom, prénom et lieu d'exercice du médecin**

2^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé mais ne dispose pas de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS).

Dans ce cas de figure, l'UFOLEP proposera une à deux sessions de formation au monitorat (MNPS) en 2012.

Comité UFOLEP : _____

Nom / Prénom de la personne intéressée par la formation MNPS : _____

Fonction occupée par cette personne : _____

Le comité dispose-t-il d'un médecin ?

NON

OUI. M. / Mme _____, médecin*

Le comité dispose-t-il au moins d'un Moniteur ?

NON

OUI. M. / Mme _____, titulaire du MNPS (ou équivalent)*

3^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental n'est pas intéressé

PROJET PSC1 / PAE3
POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX UFOLEP AGRÉÉS OU EN COURS
D'AGRÉMENT

5 ET 6 JANVIER 2012
FORMATION / INFORMATION MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS PSC1
PROCEDURES FEDERALES

L'UFOLEP a reçu l'agrément (l'arrêté est toujours à la signature du Ministre de l'Intérieur) du Ministère de l'Intérieur pour dispenser et délivrer les PSC1, ainsi que les PAE3.

Afin de répondre aux exigences du Ministère de l'Intérieur et des Préfectures, nous avons prévu une session de formation (FPC) à l'adresse des cadres des comités départementaux agréés ou en cours d'agrément.

Cette session de formation se tiendra **DU 5 JANVIER 2012 (14H) AU 6 JANVIER 2012 (17H)** au siège de l'UFOLEP nationale, salle 012.

Le public est désigné. Peuvent participer à cette session de formation

- **Délégués départementaux** des comités UFOLEP agréés ou en cours d'agrément

Les objectifs de formation sont les suivants :

- Les obligations départementales relatives à l'agrément préfectoral (conditions - durée - attendus de la préfecture + comptes à rendre) et les obligations nationales (Ministère)
- Les règles de notre fonctionnement fédéral : gestion des PSC1 - Formation Initiale et Continue des Moniteurs - délivrance des diplômes - responsabilités et obligations des différents échelons – Logiciel de gestion
- Échanges de bonnes pratiques autour de partenariats existants (Éducation Nationale – UNIFORMATION, Services Civiques...)
- S'organiser régionalement (quand c'est possible !)
- Accueil d'un prestataire « maquillage » (sous réserve).

Les frais de restauration et d'hébergement sont pris en charge par l'UFOLEP nationale. Les frais de déplacement sont à la charge des comités départementaux.

Vous trouverez page suivante la fiche d'inscription à retourner à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr avant le **12 décembre 2011**

Contact

Laurence BRIEN
DTNA – UFOLEP
Pôle Formation
01.43.58.97.55.

lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

**FICHE D'INSCRIPTION
OPERATIONNALISATION PROJET PSC1 / PAE3
5 et 6 janvier 2012 - PARIS**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 12 DÉCEMBRE 2011**

esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant : Prénom :

Fonction occupée :

N° Siret de la structure employeur :

Convention Collective appliquée par la structure employeur :

Souhaite signer une convention de formation OUI NON

N° de téléphone :

→ Souhaite que l'UFOLEP Nationale réserve mon hébergement Oui Non
(chambre d'hôtel partagée avec un(e) autre cadre UFOLEP)

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP



Pôle formation stages









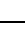



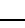


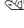
Cont@ct



ACTIVITÉS CYCLISTES
Formation spécifique / Formation technique
Les 28 et 29 Janvier 2012

Une convocation parviendra à chaque stagiaire (*directement ou via la délégation*)

DERNIER RAPPEL

Discipline / Type de stage	Activités Cyclistes : Stage FS / Stage T
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 28 et 29 janvier 2012 au CRJS de Salbris (41)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2011/2012</i>)  Être titulaire de O2 ou BF2O  Être titulaire de A2 ou BF2A
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Découverte et appropriation nouvelles techniques et technologies
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Prise des arrivées (informatique, vidéo)  Utilisation GPS, cartographie  Élaboration d'outils de formation
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Patrick DEMATTEIS
Responsable formation	Patrick DEMATTEIS
Formateur	H. MANUEL – JC. DURAND – JC. VACHER – J. ROBICHON D. MANUEL – M. LE GLEVIC - P. DEMATTEIS
Coût par stagiaire	Pris en charge par le Pôle formation
<u>Inscriptions</u>	<p>Auprès de votre délégation départementale/régionale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62 - Fax : 01 43 58 97 74</p> <p> esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP nationale : <u>20 décembre 2011</u></p>

STAGE FS AUTO DES 4 et 5 FEVRIER 2012

Dans ses plans d'action 201,2 la CNS Auto a déclaré deux stages FS qui se tiendront les 4 et 5 février 2012 :

- Un stage relatif à la réactualisation du Plan National Formation (la pédagogie, la dimension Développement Durable)
- Un stage relatif aux certifications et recyclages FFSA

Ces stages se dérouleront dans les locaux du Football Club de Tours (ex CTRO).

Depuis plusieurs années les stages fédéraux (animateurs et officiels) sont de la responsabilité des comités régionaux UFOLEP. Elles ont utilisées les compétences de leurs cadres pour l'animation des différents modules, pour la préparation à la certification de la fédération délégataire. Ces stages vont permettre de ré-actualiser leurs connaissances.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir aux nous communiquer la liste de vos « cadres » **avant le 15 décembre 2011**.

Les candidatures sont à transmettre à Elsa SYRITIS, Pôle Formation : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr.

FORMATION DE VISITEUR DE CIRCUIT

Afin d'être en adéquation avec les Préfectures et la Fédération délégataire, la CNS Moto propose de mettre en place un agrément fédéral des circuits moto-quad préalablement à leur homologation.

Chaque département (à défaut région) doit désigner une personne compétente qui sera chargée de visiter le circuit avant la visite de la Commission de Sécurité.

Ce dispositif sera mis en œuvre en collaboration avec les CTS/ARD (négociation avec le Ministère).

Le « visiteur » fera les remarques qui s'imposent quant à la conformité du circuit et délivrera l'agrément de l'UFOLEP lorsque les caractéristiques seront satisfaisantes. Cette visite permettra d'anticiper celle de la Commission de Sécurité afin que celle-ci n'arrive pas sur un circuit qui ne serait pas prêt à être homologué.

La Fédération délégataire opère déjà ainsi sur ses propres circuits et il est de notre responsabilité et de notre devoir d'en faire autant pour les circuits des clubs affiliés à l'UFOLEP.

Pour mettre en place ce dispositif, il est demandé à chaque département qui a une activité moto (à défaut à la région) de désigner un titulaire et un suppléant, directeurs de course, membres d'une CTD ou CTR Moto, titulaires d'un O2 ou BF2 O (à défaut O1 ou BF1O s'engageant à suivre une formation BF2O) qui seraient volontaires pour délivrer l'agrément fédéral UFOLEP d'un circuit avant l'homologation préfectorale.

Une fiche technique de visite sera proposée, accompagnée des fiches RTS de la fédération délégataire et des règlements UFOLEP.

Une formation spécifique sera proposée aux volontaires désignés qui seront par la suite qualifiés par l'UFOLEP pour cette fonction :

Le Samedi 14 Janvier 2012
au siège de l'UFOLEP du Rhône-Alpes à BRON de 9H à 17H

Prise en charge financière :

Cette formation s'inscrit dans le cadre des règles relatives aux stages Techniques (gratuité du stage, remboursement des frais de déplacement et de restauration pour les stagiaires).

Ce stage est ouvert à 15 participants maximum.

Le Pôle Formation se charge des convocations des personnes proposées par les régions.

La CNS se charge de l'encadrement pédagogique du stage et de transmettre au Pôle Formation les évaluations de stage ainsi que la liste des personnes en capacité d'être référents techniques régionaux. Ces personnes seront inscrites sur une liste nationale (site internet fédéral)

Liste des départements déjà pourvus :

Ain – Aube – Bas-Rhin – Charente – Charente-Maritime – Gard – Ille-et-Vilaine – Loiret – Nord – Pas-de-Calais – Savoie – Vendée – Vienne

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 4 JANVIER 2012

Échelon National / Pôle Formation

Par mail à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Par fax au 01.43.58.97.74

VISITEUR DE CIRCUIT « TITULAIRE »

Comité Départemental UFOLEP :

Propose comme Visiteur de circuit « titulaire » :

Nom : Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP N°:

Adresse :

.....

☎ : 🏠 :

VISITEUR DE CIRCUIT « SUPPLÉANT »

Nom : Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP N°:

Adresse :

.....

☎ : 🏠 :

Fait à :

Le :

LE PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL

Nom : Prénom :

Signature

Cachet du Comité Départemental

FORMATION DES RÉFÉRENTS TECHNIQUES RÉGIONAUX

Afin d'être en adéquation la Fédération délégataire, la CNS Moto propose de renforcer les contrôles techniques et plus particulièrement les contrôles de bruit sur toutes nos manifestations.

Pour atteindre cet objectif nous souhaitons former dans chaque région au moins un « Référent Technique Régional » qui aura pour missions :

- d'être l'interlocuteur entre la CNS Moto et les activités de Sports Mécaniques Moto de sa région pour transmettre les mises à jour des réglementations techniques et des normes,
- de former les commissaires techniques (formation de 4 heures, délivrance d'une capacité de commissaire),
- de gérer et de mettre à disposition des organisateurs le matériel de contrôle de bruit.

Chaque région doit désigner une personne compétente qui sera chargée de remplir cette fonction. Pour cela, cette personne désignée par la région devra participer à la formation des Référents Techniques Régionaux qui aura lieu :

Le Samedi 14 Janvier 2012
au siège UFOLEP du Rhône-Alpes à BRON de 9H à 17H

Le programme de cette formation technique est le suivant :

- la mise en œuvre des contrôles de sécurité dans nos différentes épreuves (Moto-cross, Enduro, Trial, Quad, Vitesse 50, Cross 50, 50 à Galet...),
- la prise en main du kit de contrôle de bruit (matériels, calibrage, mesures...),
- la mise en œuvre des différentes méthodes de contrôle de bruit (FIM actuelle et 2 m Max) dans nos différentes épreuves (possibilité pour les anciens RTR de participer uniquement le samedi après-midi pour la méthode 2 m Max),
- notion de contrôles techniques de conformité (calculs, mesures...).

Chaque région participant à ce rassemblement des Référents Technique Régionaux se verra remettre un kit de contrôle de bruit comprenant :

- Une valise
- Un sonomètre
- Un calibre de sonomètre
- Un compte-tour
- Une pige de calage
- Un pied support de sonomètre

Prise en charge financière :

Cette formation s'inscrit dans le cadre des règles relatives aux stages Techniques (gratuité du stage, remboursement des frais de déplacement et de restauration pour les stagiaires).

Ce stage est ouvert à 15 participants maximum.

Le Pôle Formation se charge des convocations des personnes proposées par les régions.

La CNS se charge de l'encadrement pédagogique du stage et de transmettre au Pôle Formation les évaluations de stage ainsi que la liste des personnes en capacité d'être référents techniques régionaux. Ces personnes seront inscrites sur une liste nationale (site internet fédéral).

Régions déjà pourvues :

Aquitaine – Auvergne – Basse-Normandie – Bourgogne – Bretagne – Centre – Champagne-Ardenne – Flandres-Artois – Languedoc-Roussillon – Limousin – Midi-Pyrénées – Pays-de-la-Loire – Picardie – Poitou-Charentes – Rhône-Alpes

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 4 JANVIER 2012

Échelon National / Pôle Formation

Par mail à esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Par fax au 01.43.58.97.74

REFERENT TECHNIQUE REGIONAL « TITULAIRE »

Comité Régional UFOLEP :

Propose comme Référent Technique Régional « titulaire » :

Nom : Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP N°:

Adresse :

.....

☎ : 📧 :

REFERENT TECHNIQUE REGIONAL « SUPPLÉANT »

Nom : Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP N°:

Adresse :

.....

☎ : 📧 :

Fait à :

Le :

LE PRÉSIDENT REGIONAL

Nom : Prénom :

Signature

Cachet du Comité Régional

COMPTE-RENDU DU STAGE FS SKI DE 5-6 NOVEMBRE 2011 À HAUTEVILLE (01)
--

Présents : S. AUZET-PEY - P. BENOIT - E. BOURREL - G. LAVY (*samedi*) - K. MOLLARD - M. PAJEAN, M. PONSERO – N. REGNIER – F. THIBAL (*samedi*)

1. Validation des contenus de formation stage BF2A (grille-type et doc d'accompagnement)

Rappel : restent à compléter le dossier « législation » (docs pertinents à rassembler et mode d'emploi à proposer) et le dossier « administration » (dont fiche tutorat BF2A).

→ Pour le reste, les travaux sont considérés comme clos. La grille et le guide d'accompagnement seront validés sur le terrain à l'occasion d'une prochaine session BF2A (organisée par le PACA). Seules les remarques qui émaneront à cette occasion pourront inciter à modifier ou à compléter ce qui est enregistré.

2. Élaboration d'un guide à l'usage des organisateurs et des animateurs de sortie de neige

Le document est déjà bien avancé (transmis à G. Lavy).

Reste à rassembler les textes officiels mentionnés et à mettre en forme (dont liens à rendre opérationnels).

3. Réflexion quant à l'organisation d'une rencontre « autre que compétitive »

Date : 31 mars 2012

Organisateur : CN

Pour qui ? Cadres bénévoles des clubs et associations UFOLEP et USEP

Où ? station familiale type Albiez (G. Lavy et N. Régnier prennent contact)

Quoi ? rallye de découverte de la station, tracé-surprise, pique-nique mutualiste...

Un seul mot d'ordre : convivialité à tous les étages !

En amont : élaborer le dossier de présentation et d'inscription (lors du stage T de Courchevel ou lors de la réunion de la CN du 7 février) ; prévoir la souscription d'un contrat R.A.T.

4. Élaboration d'une trame pour aller à la rencontre des associations

Forme : questionnaire très concis adressé à toutes les associations déclarant une activité neige (courrier d'accompagnement à prévoir)

Comment ? mailing (extraction du fichier national)

Quand ? février 2012

Items à aborder : public concerné (effectifs, catégories), type d'activité, forme de pratique (loisir, compétition, encadrement ou non...), fréquence (sorties à la journée, séjours, stages...).

→ *Forme définitive* à élaborer lors du stage T de Courchevel ou lors de la réunion de la CN du 7 février.

5. Affaires courantes

* Stage T de Courchevel **10 et 11 décembre 2011** : 2 intervenants le samedi : Gilda Metral-Dufour et Yannick Mouthon, CPC du 74.

Pistes de travail :

Établir des liens entre nos contenus d'enseignement du ski (« De l'école à la neige – étape 3 ») et les contenus proposés par l'École du Ski Français permettant d'accéder notamment aux diplômes « étoile de bronze », « étoile d'argent » et « classe compétition ».

**Mettre en pratique les contenus de formation inscrits dans l'unité « technique » du BF2.*

Pistes de travail en salle : cf. 3- et 4- ci-dessus.

* Stages BF1A :

Une session organisée en Rhône-Alpes : 4 au 5/02, à Lélex (01).

Formateurs : P. Benoit, E. Bourrel, S. Bouttier, M. Ponséro, N. Régnier

* Rassemblements :

La Haute-Savoie a finalement réservé le 18 mars à Combloux pour le rassemblement national. Elle se propose aussi pour organiser le rassemblement régional le 4 mars aux Carroz (information transmise à C. Godderidge).

→ Pour ces 2 dates, la CN et associés et élus est logiquement sollicitée : En plus de Bruno et Martine, les locaux de l'étape, soyons présents (4 d'entre nous au moins sur chaque course, dates à cocher impérativement sur nos agendas, répartition possible).

6. « Bilan »

*L'hébergement au Gîte Meyer à titre « privé » a été apprécié. Les conditions de travail sont néanmoins plus spartiates qu'au centre Hauteville 3S.

Les repas, pris au restaurant « Le Provençal », ont été de qualité. Ils restent cependant dépendant du service (horaires moins maîtrisés).

*Félicitations à l'ensemble des participants pour leur implication et leur persévérance, soucieux de continuer à jouer pleinement leur rôle d'« agitateur pédagogique », en produisant encore et toujours... au risque parfois de re-produire.

Bravo à vous, qui y croyez ... encore.



Pôle prospective et développement

Cont@ct



Le bénévolat à l'UFOLEP

L'UFOLEP participe depuis un an au programme européen organisé par l'ISCA (International Sport and Culture Association) sur la **valorisation du bénévolat/volontariat sportif** « EuroVolNet ».

Dans ce cadre-là une plate-forme permettant l'échange d'expériences se met en place. Vous êtes donc tous invité à y contribuer en l'alimentant de vos propres retours d'expériences.

Pour cela, vous trouverez le questionnaire à l'adresse suivante :

-En anglais : <http://www.isca-web.org/eurovolnet/evnquestionnaire/evnquestionnaire/questionnaire/>

-En français : <http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/EuroVolNet-questionnaire.doc>

Pour plus d'informations vous pouvez :

-Consulter la page <http://www.eurovolnet.info/evnquestionnaire> (en anglais)

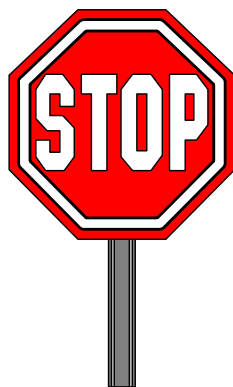
-Contacter Laetitia Zappella : lzappella.laligue@ufolep-usep.fr ou 01 43 58 97 79



Pôle vie sportive

Cont@ct





IMPORTANT

- **Le Championnat National Individuels GRS** aura lieu les 14 & 15 janvier 2012 à Toulouse (31).

Informations pratiques :

http://ufolep.cd31.free.fr/crbst_14.html

AUX DELEGUES DEPARTEMENTAUX

Avec cette enquête, la CNS Football a bien conscience d'accroître encore le travail déjà lourd, de nos délégués départementaux.

Mais, elle constitue pour ses membres un outil absolument **indispensable** pour l'orientation et la gestion de l'activité Football. Seule une photographie **exacte** de la réalité départementale permettra de dégager les besoins et les attentes, et d'y apporter les solutions nationales les plus pertinentes et les mieux adaptées.

Sans votre concours effectif (le vôtre et celui des responsables Football de votre département) la CNS est absolument désarmée.

La précédente enquête de ce type, avait abouti à 91 réponses (exceptionnel !!!). Elle avait été lancée en 2005. Elle doit être réactualisée ; c'est le but de notre démarche.

Nous espérons que vous collaborerez au moins aussi nombreux que voici dix ans !! Merci de bien vouloir retourner l'enquête pour le **15 décembre 2011** à :

André COUPLET

630, rue Léopold Dusart

59590 – RAISMES

☎ 06 33 15 33 72

✉ andre.couplet@wanadoo.fr

Bon courage et merci.

ENQUÊTE FOOTBALL

Comité Départemental UFOLEP : N° :

L'activité Football existe-t-elle dans votre département ? **OUI - NON**

Si non, pourquoi ?

Difficultés de mise en place ou de développement		
Y-a-t-il de la concurrence FFF ?	Autres freins à l'activité :
Manque de terrains disponibles	
Manque de ressources humaines pour gérer l'activité	
La préférence locale est le foot à 7 ?	
Le coût de la licence est élevé ?	
Avez-vous déjà essayé de développer le football à 11 ?	

Attentes et analyses		
Pensez-vous que le football à 11 peut se développer dans votre département ?	Concernant le développement de l'activité « football à 11 », quels seraient les leviers dont vous auriez besoin ? ou quels seraient les types de soutien que vous pourriez solliciter de la CNS ?
Avez-vous déjà pensé au football à 11 pour les moins de 16 ans ?	
Pour les féminines?	
Souhaitez-vous rencontrer une personne référente pour développer le football à 11 ?	
Souhaitez-vous une ouverture à la mixité ?	
Souhaitez-vous accueillir des formateurs ?	
<ul style="list-style-type: none"> - d'arbitres Officiels - d'entraîneurs - de dirigeants 	
Seriez-vous intéressés par une information Nationale sur le foot à 11 dans votre région ou à proximité (mini-assise) ?	
Une impulsion nationale peut-elle stimuler l'activité ?	
Un ou des bénévoles seraient-ils intéressés pour être personnes ressources de l'activité à 11 ?	
Avez-vous besoin d'aide humaine pour développer le football à 11 ?	Coordonnées de cette personne ressource :

4. EXISTE-T-IL DES SOUS-COMMISSIONS D'ARBITRAGE DE SECTEURS GEOGRAPHIQUES ?

OUI - NON

Si OUI : - sous la responsabilité de qui ?

Dans les deux cas : coordonnées du responsable que la CNS Football pourrait contacter :

.....
.....
.....

C - FORMATION DE CADRES

1. AVEZ-VOUS CONNAISSANCE DES CONTENUS DU PLAN NATIONAL SPECIFIQUE FOOTBALL?

OUI - NON

2. VOTRE REGION ORGANISE- T- ELLE DES STAGES SPECIFIQUES FOOT ?

BF1A (entraîneurs) OUI - NON.

Si, oui avec quel encadrement ?

.....

Des stagiaires de votre département y ont-ils participé : OUI – NON

Si oui, en quelle année et combien :

.....

Si non : pourquoi ? :.....

.....

BF2 A (entraîneurs) OUI - NON

Si oui : avec quel encadrement ?

.....

Des stagiaires de votre département y ont-ils participé : OUI – NON

Si oui, en quelle année et combien

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

BF1O (arbitres) : OUI - NON

Si oui : avec quel encadrement ?

.....

Des stagiaires de votre département y ont-ils participé : OUI – NON

Si oui en quelle année et combien :.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

BF2O (arbitres) OUI - NON

Si oui, avec quel encadrement ?

.....

Des stagiaires de votre département y ont-ils participé : OUI – NON

Si OUI en quelle année et combien :.....

.....

Si non : pourquoi ? :.....

.....

Coordonnées des responsables de la formation :

.....

.....

Dans tous les cas, remarques – suggestions :

.....

.....

.....

.....

D - LES COMPETITIONS

1. AU NIVEAU DEPARTEMENTAL (dans chaque case, indiquer le nombre d'équipes par catégorie)

	Championnat Départemental	Championnats de secteurs	Coupes Départementales	Coupes de secteurs
Foot à 11	Jeunes	Jeunes	Jeunes	Jeunes
	Seniors	Seniors	Seniors	Seniors
	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans

- Nombre de secteurs :

- Les championnats départementaux et/ou de secteurs sont-ils promotionnels, C'est-à-dire entraînent-ils des accessions et des descentes ? OUI - NON

- Existe-t-il d'autres organisations que les championnats pour les jeunes ? OUI - NON
Si oui, précisez :

.....

.....

- Existe-t-il d'autres organisations que les championnats pour les adultes ? OUI - NON
Si oui, précisez :

.....

.....

- Avez-vous expérimenté ou institué des innovations techniques ? OUI - NON
Si oui, précisez :

.....

.....

2. AU NIVEAU REGIONAL (dans chaque case, indiquer le nombre d'équipes par catégorie)

	Championnat	Coupes
Foot à 11	Jeunes	Jeunes
	Seniors	Seniors
	Vétérans	Vétérans

- Avec quel(s) département(s) ?

.....

Si NON, participez-vous à une compétition avec un autre département (hors région) ? OUI - NON

.....

Si oui :

- Quelle(s) catégorie(s) ?

.....

.....

Sous quelle forme ?

.....

- qui organise ?

.....

3. FORMULES ORIGINALES - AUTRES ORGANISATIONS ?

.....

.....

4. AU NIVEAU NATIONAL

a) Des équipes de votre département participent-elles aux Coupes Nationales ? OUI - NON

Si oui,

Seniors, combien ?

Si non, ont déjà participé les années précédentes ? OUI - NON

En quelle année ?

Pourquoi ne participent-elles pas ou plus ?

.....

.....

b) Si des équipes de départements voisins (de votre région ou hors région) participaient aux Coupes Nationales, votre département serait-il davantage incité à y participer ? OUI - NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

c) Remarques - suggestions - vœux :

.....

.....

E - LES RELATIONS

1. UNE COMMISSION MIXTE UFOLEP/FFF EXISTE-T-ELLE ?

- Au niveau de votre département ? OUI - NON

Si oui, qui représente l'UFOLEP ?.....

- Au niveau de votre région ? OUI - NON

Si oui, qui représente l'UFOLEP ?.....

Si oui dans les deux cas :

- Fréquence des réunions :

- Contenu habituel de l'ordre du jour:

Si non, pourquoi ?

.....

.....

2. REMARQUES - SUGGESTIONS

.....
.....
.....
.....

3. UNE COMMISSION UFOLEP-USEP EXISTE-T-ELLE ?

- Au niveau de votre département OUI - NON

- Au niveau de votre région OUI - NON

Si oui dans les deux cas qui représente l'UFOLEP ?

.....

- qui représente l'USEP ?

.....

- L'ordre du jour des réunions porte-t-il :

. Sur l'organisation d'épreuves communes ?

OUI - NON

. Sur la formation d'animateurs ?

OUI - NON

. Autres points :

.....

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

Remarques :

.....

.....

.....

F - VŒUX - SUGGESTIONS - DIVERS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

Signature :

Enquête à renvoyer pour le 15 décembre 2011 à :

André COUPLET

630, rue Léopold Dusart - 59590 – RAISMES -

☎ 06 33 15 33 72 - ✉ andre.couplet@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion des 1^{er} et 2 octobre 2011 à Bourges (18)

Présentes : S. DARROU, I. JACQUET, E. LEBECQUE, A. POTTIER

Assiste : N. ARADAN (Comité Directeur)

Absente excusée : M. MAUDUIT

DEMANDE DE DEROGATION

SAILLY LEZ LANNOY, SOLER Floriane, Excellence 15/16 → ACCORDÉE
CAUDRY, WANEGUE Camille, Excellence 13/14 → ACCORDÉE

CHANGEMENT DE CATEGORIE POUR LES EQUIPES

Catégorie saison 2010-2011	Place au championnat national	Catégorie demandée
Masse chorégraphié série A	1 ^{ère} Eysines 1 2 ^{ème} Union Sportive du Vesinet	Changement de programme
Masse chorégraphié série B	1 ^{ère} Eysines 2 2 ^{ème} ASPTT Narbonne 3 ^{ème} Mongiscart	Changement de programme
Pré-collectif 1 série A	1 ^{er} P.L.Oullins	Changement de programme
Pré-collectif 1 série B	1 ^{er} Rueil Athlétic club	Changement de programme
Pré-collectif 2	1 ^{ère} Stade de Vanves 2 ^{ème} Chorey les Beaume 3 ^{ème} Hénin Gym	Changement de programme
Préexcellence 1 série A	1 ^{ère} Rueil Athlétic club 2 ^{ème} Union sportive du Vésinet 3 ^{ème} Saint Orens 3	Changement de programme
Préexcellence 1 série B	1 ^{ère} Labastide Saint Pierre 2 ^{ème} Revel 3 ^{ème} Saily	Changement de programme
Pré excellence 2	1 ^{ère} Castelginest 1 2 ^{ème} Limoges 3 ^{ème} Rueil Athlétic Club	Changement de programme
Excellence 1	1 ^{er} Fronton 2 2 ^{ème} Vigneux 3 ^{ème} Côte des légendes de Kernilis	Changement de programme ou de catégorie d'âge
Excellence 2	1 ^{er} Saint Orens 2 ^{ème} Narbonne 3 ^{ème} Landerneau	Changement de catégorie d'âge
Excellence 3	1 ^{ère} Landerneau 2 ^{ème} Labastide Saint Pierre	Changement de catégorie d'âge
Duo excellence 1	1 ^{er} Massy 2 ^{ème} Stéredern	Changement de programme
Duo excellence 2	1 ^{er} Eysines 3 2 ^{ème} Saint Orens	Changement de programme
Duo National	1 ^{er} Gradignan 2 ^{ème} Castelginest	Changement de Programme

ADDITIF CODE

⚡ Saut de biche pied tête (boucle) : n'apparaît pas dans le code actuel suite à une erreur informatique mais il est toujours codifié en DM.

✚ **Nouveau : difficulté élémentaire** : Saut impulsion un pied sur battement jambe tendue devant à l'horizontale, demi-tour pendant la suspension et réception sur le même appui, jambe libre en arabesque à l'oblique basse (difficulté figurant dans le ruban honneur 13/14 ans).

IMPOSES 2011/12 A 2014/2015

La CN ayant malheureusement reçu les textes des enchaînements imposés durant l'été, bien après les dates souhaitées toutes les corrections n'ont pu être effectuées avant le 1^{er} envoi. Grâce à la vigilance des différentes régions, certaines remarques ont été relevées :

✚ **En honneur 11/12 ML**

■ De A à B 2^{ème} 8

Dans le texte : se redresser à genoux debout face à 6 avec dégagement de la jambe droite, puis de la jambe gauche, tour crayon vers la gauche.

Sur la vidéo : se redresser à genoux debout face à 6 avec dégagement de la jambe gauche, puis de la jambe droite, tour crayon vers la droite.

Modification du texte afin qu'il coïncide avec la vidéo.

■ 3^{ème} partie de A à C 2^{ème} 8

D'après le texte : face à 3, équilibre en attitude jambe droite devant sur ½ pointe.

D'après la vidéo : face à 3, équilibre en attitude jambe gauche devant sur ½ pointe avec buste face à 1.

Modifier : face à 3, équilibre en attitude sur ½ pointes jambe gauche devant avec buste face à 1.

Faute de texte : (texte modifié)

0,30 par difficulté corporelle très mal réalisée (qui ne serait pas validée pour un enchaînement libre).

0,20 pour le gainage ou la chandelle

✚ **En honneur 11/12 ballon**

Il manque 10 sec et le bip sur la musique peut-on avoir une nouvelle version ? Envoi très prochainement.

✚ **En honneur 13-14 ans Ruban :**

6^{ème} X 8 :

Est-ce que le saut arabesque arrière avec ½ tour exécuté en fouetté sur la vidéo est la DM 12 ? Non ce n'est pas la DM 12 qui est réalisée dans l'enchaînement, il y a effectivement une erreur dans le texte. Il s'agit d'un saut impulsion un pied sur battement jambe tendue devant à l'horizontale, ½ tour pendant la suspension et réception sur le même appui, jambe libre en arabesque à l'oblique basse (il s'agira d'une difficulté élémentaire omise dans le nouveau code).

13^{ème} X 8 :

Il est stipulé dans le texte que le grand écart axial doit être effectué à 120° minimum ce qui n'est pas une difficulté. N'y a-t-il pas une confusion avec l'enjambé qui à 120° est une DE? Il n'y a eu aucune confusion, il ne s'agit pas d'une difficulté. Aucune faute de texte ou d'exécution concernant cet élément ne pourra être pris en compte si le grand écart est réalisé entre 120° et 180°.

✚ **En honneur 13/14 massues :**

Phrase J, 1-4 :

D'après le texte : 2 pas chassés, saut enjambé.

Sur la vidéo : 1 pas chassé, 1 pas puis saut enjambé.

✚ **Honneur 17 et + semi-libre Ruban :**

1/ Sur le texte, c'est écrit "musique libre" et sur la brochure "musique imposée". Musique imposée.

2/ Contrat_ « le contrat de l'enchaînement semi-imposé est équivalent à celui du mouvement libre, les difficultés incluses dans les parties imposées y sont comptabilisées »

✚ **Excellence 11/14 ans Main Libre :**

Quel déplacement faut-il faire après le saut charlot car le texte et la vidéo sont différents et ce qu'il y a dans le texte est infaisable ? Texte qui fait foi.

- D'après le texte phrase A, 1-2 : la première marche s'effectue sur les talons mais pas sur la vidéo.

Texte modifié : 4 pas en courbe vers la droite (Droite/gauche/droite/gauche), modification du texte pour qu'il coïncide à la vidéo.

- **D'après le texte phrase de D, 7-8** : finir en dessinant un rectangle avec ses avants bras et ses poignets (BG au-dessus du BD) mais pas sur la vidéo.

Texte modifié : Bras droit au-dessus du BG comme sur la vidéo.

- Après pivot attitude finir pieds serrés face à 7 puis passer en 1ère :

Texte modifié : **Pivot Attitude sur pied droit** en dedans (vers la droite) face à 6, bras en 4^{ème}, finir face à 7, pieds serrés sur demi pointes.

Attention : pivot enchaîné directement sans arrêt dans la préparation

ML Excellence 15- 16 ans

1 : Si écart jambe gauche, doit-on se mettre face à 7 pour le cambré à genoux ou rester face à 8 ? Les orientations n'étant pas des fautes de texte, respecter la continuité du mouvement.

2 : Pour la remontée du sol, on doit réellement être sur les 2 ½ pointes ? Oui, sur la vidéo la gymnaste est en faute d'exécution (gros déséquilibre).

3 : Phrase G : après le tour fouetté (l'erreur de préparation sur la vidéo), poser le PD ver 8 en grand plié à la seconde... relâcher devant (entre les appuis) puis pencher sur le côté droit et ouvrir le buste vers la gauche (regard vers 4) le texte fait foi et est en accord avec la vidéo.

4 : Pour le manège, d'après le texte : pas chassé coté avec les bras opposés devant.

Texte modifié : pas chassé devant.

5 : Après le tour illusion : préparation pour tour face à 1 dans le texte, face à 2 sur la vidéo. Les orientations ne font pas parti des fautes de texte.

Pour l'ensemble des textes :

Il est écrit sur l'un des textes que les passages soulignés seront concernés par des fautes de texte de 0,10 ou 0,20 et les passages en gras de 0,30. Cela s'applique-t-il à l'ensemble des enchaînements ? Se conformer à ce qui est notifié pour chacun des textes !

En conclusion:

- Aucune modification ne concerne les textes honneur 11/12 ans ballon, honneur 13/14 ans massues et honneur 15/16 ans corde.

- Même s'ils ne comportaient pas de grosses erreurs, des précisions ont été apportées aux ML honneur 11/12ans, ML excellence 11/14 ans et ML excellence 15/16 ans.

- Enfin, le texte honneur ruban 13/14 ans a été retranscrit pour plus de clarté.

L'ensemble des textes fera donc l'objet d'un nouvel envoi.

Afin d'éviter tout litige au niveau du jugement, la CN tient à rappeler que les erreurs d'orientation, de placement de bras, d'inversion de pied.... Si elles ne sont pas facilitant et que le texte ne spécifie pas clairement qu'elles feront l'objet d'une pénalisation, ne pourront être considérées comme des fautes de texte.

Texte des jeunes :

Les textes des jeunes ont-ils été envoyés ou pas? Ayant été envoyé aux membres de la CNS le vendredi 30 septembre 2011, les textes sont à l'étude. D'autre part nous attendons encore le texte du ML espoir.

QUESTIONS DIVERSES

Question : Certaines difficultés ont changé de niveau cette année mais les changements n'ont pas été réalisés dans les textes imposés, est-ce normal ?

Réponse : Oui, ne pas tenir compte de la classification des difficultés des imposés, les textes ayant pour la plupart étaient réalisés l'année dernière, seul le respect du texte importe.

Question : Les textes détaillés sont-ils utiles vu les problèmes que nous rencontrons ?

Réponse : oui.

Question : Ne pourrions-nous pas juste synthétiser les éléments importants ?

Réponse : Vu les problèmes rencontrés dans certains jurys les textes permettent une certaine harmonisation et un meilleur apprentissage.

Question : Dans quelle catégorie, les gymnastes engagées en Nationale 11-12 en 2010-2011 qui ont fait un podium au championnat national, doivent-elles concourir cette année ?

Réponse : National 12-15 ans.

Les remplaçantes des équipes aimeraient, suite au travail intense et ingrats qu'elles fournissent toute l'année, recevoir des médailles lors du national : à l'étude par la CNS.

Question : Est ce qu'il y aura des nouveaux diplômés pour les circuits jeunes ?

Réponse : oui, ils seront envoyés prochainement.

Question : Quel code devons-nous appliquer lors des compétitions jeunes ?

Réponse : Le code est autant applicable en CJ qu'au niveau national.

CALENDRIER

🚩 Dates limites pour les compétitions régionales

3 et 4 décembre 2011 pour les individuels

1^{er} et 2 avril 2012 pour les équipes

🚩 Compétitions nationales :

Individuels les 14 et 15 janvier 2012 à Toulouse

Equipes et Festivals les 19 et 20 mai à Castelnau le Lez (weekend de l'ascension)

🚩 Zone Circuit jeunesse :

Sud : les 12 et 13 mai 2012 à Saint Quentin Falavier.

Nord : les 27 mai 2012 à Henin Beaumont.

Ouest : les 27 mai 2012 à Saint Eulalie.

Appel à candidature des prochains imposés équipes pour 2013/14-2014/15-2015/16

Masse-chorégraphié : cerceau.

Pré-collectif / préexcellence: corde.

Avant le 10/11 Décembre 2011 : Faire acte de candidature avec propositions musicales (lilly.pottier@free.fr) et envoi des cahiers des charges, (contrat VT, texte, vidéo).

Avant 10 janvier 2012 : proposition vidéo.

Avant 1^{er} avril 2012 : proposition vidéo avec modifications demandées et premier écrit.

Avant le 10 mai 2012 : Texte et vidéo finalisés.

ENGAGEMENT POUR LE NATIONAL

A partir de cette année, les confirmations d'engagement à l'épreuve nationale de GRS se feront en ligne via un nouvel outil de gestion UFOLEP des manifestations nationales.

La circulaire d'organisation du national qui sera diffusée mi-décembre 2011 informera de la procédure à suivre.

D'ores et déjà, les informations pratiques (restauration, hébergement, accès) sont en ligne sur le site internet de l'UFOLEP 31 : http://ufolep.cd31.free.fr/crbst_14.html

**INFORMATIONS POUR LES COMITES DEPARTEMENTAUX
MODALITES D'ENGAGEMENT
POUR LE NATIONAL INDIVIDUELS DE GRS 2012
14 – 15 JANVIER 2012 A TOULOUSE (31)**



Lors du rassemblement national des CNS des 1^{ers} et 2 octobre 2011, un outil d'engagement par internet des sportifs aux épreuves nationales a été présenté afin de simplifier et de rationaliser cette étape incontournable : gain de temps, moins de papiers, moins de frais, gestion financière améliorée ...

Actuellement, un travail se fait pour adapter cet outil fédéral aux spécificités de chacune des activités UFOLEP à finalité nationale.

Dès cette année, plusieurs manifestations feront l'objet d'engagement directement en ligne.

Rappel des cas particuliers pour les engagements GRS :

Lors de la période d'engagement, ce sont les associations de GRS qui confirmeront par internet l'engagement de leurs gymnastes sélectionnées pour l'épreuve nationale à l'issue des phases régionales ou inter-régionales.

Championnat individuel

Dept	Doss	Catégorie	Nom prénom	Date d'inscription	Licence	Asso	Confirmé	Amis(e)
058	EXCELLENCE 11-12			11/05/2007	058160003687232	A.C.S.L.MARZY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
058	EXCELLENCE 11-12			13/04/2008	058160003687225	A.C.S.L.MARZY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
058	EXCELLENCE 11-12			08/03/2001	058160003687234	A.C.S.L.MARZY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
069	EXCELLENCE 11-12			23/06/1996	069287008640549	G.R.S. MURCIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
069	EXCELLENCE 11-12			20/12/1993	069287008662019	G.R.S. MURCIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
068	EXCELLENCE 11-12			11/01/2007	068287008662008	G.R.S. MURCIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
062	EXCELLENCE 19-49			23/12/2001	062160030403645	BOULOGNE SUR MER G.R.S	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
030	EXCELLENCE 13-14			16/12/2006	030160006006481	MARGUERITES GRS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
062	EXCELLENCE 15-18			23/09/1998	062160030106342	BOULOGNE SUR MER G.R.S	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
062	EXCELLENCE 11-12			20/09/2002	062160030403261	BOULOGNE SUR MER G.R.S	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Téléchargement dérogation Téléchargement certificat médicaux Téléchargement

[VF_Note de Frais de Mission.pdf](#)

Web@Nice Daniel MANUEL pour l'UFOLEP

Attention : A l'issue de la période d'engagement, un mail récapitulatif des gymnastes engagées par comité à l'épreuve nationale sera envoyé à tous les délégué(e)s départementaux.

Ceci permettra à chaque comité de facturer les droits d'inscription aux associations locales (5,50 € pour les jeunes et 12 € pour les adultes).

La circulaire d'organisation du national individuels de GRS qui sera prochainement diffusée, indiquera plus précisément aux comités et aux associations les modalités d'engagement en ligne, qui auront lieu **du 13 au 22 décembre 2011.**

REGLEMENT TECHNIQUE DU PARKOUR

Vous trouverez ci-dessous le règlement technique du Parkour comprenant la présentation de l'activité, les techniques, les conditions de pratiques ainsi que l'environnement.

Règlement technique du Parkour



I. Informations sur ce document

- Version : 3.0 | 17 octobre 2011
 - Rédacteurs :
 - ✓ Florian BUSI - FIFPK (rédaction)
 - ✓ Adil EL OUADEHE - UFOLEP (relecture, annotations et validation)
-

Sommaire

I. Informations sur ce document.....	2
I. Présentation de l'activité.....	3
Historique.....	3
Philosophie de l'activité.....	3
La FIFPK.....	4
II. Techniques.....	5
Le Parkour.....	5
Bases de l'entraînement physique et renforcement musculaire.....	5
Techniques d'amorti et atterrissage.....	6
Passements.....	7
Saut de chat.....	7
Passe muraille.....	8
Saut de fond.....	8
Saut de détente.....	8
Saut de précision.....	8
Saut de bras.....	8
Tic tac.....	8
Acrobaties.....	9
III. Conditions de pratique.....	10
Sécurité.....	10
Catégories d'âges.....	10
Lieux d'entraînement : Intérieur / Extérieur.....	12
Évaluation du niveau de pratique : de « débutant » à « traceur autonome ».....	12
Formation de l'encadrement.....	13
IV. Environnement.....	14
Milieu urbain et naturel.....	14
Développement durable et préservation du lieu de pratique et de l'équipement.....	14

I. Présentation de l'activité

Historique

Le Parkour est né à la fin des années 1980 à Lisses (Essonne, France). Il a été fondé par M. David BELLE à partir de sa propre pratique ainsi que de l'expérience de son père Raymond BELLE, ancien enfant de troupe de Dalat (Indochine), qui avait adapté l'entraînement militaire (parcours divers du combattant, d'agilité, de discrétion...) pour sa survie.

David BELLE a su faire évoluer cette discipline utilitaire avec son époque, et appliquer les principes que son père lui avait transmis tout en y ajoutant de nouvelles techniques de franchissement efficaces et adaptées aux milieux urbains et naturels. Le Parkour est la synthèse de ces éléments.

Par la suite, parallèlement à la branche utilitaire historique du Parkour (« *Être fort pour être utile* ») s'est développée une variation à visée prioritairement esthétique et acrobatique. Bien que divergentes, ces deux branches se retrouvent en un même tronc commun, le déplacement. Ainsi, **le Parkour est l'Art du Déplacement et du Franchissement d'obstacles.**

Pour protéger la discipline de toute réinterprétation ou dérive préjudiciable, le Parkour est aujourd'hui une marque déposée par son fondateur.

Actuellement utilisé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, signe de son efficacité, le Parkour montre ainsi son utilité dans le déplacement et le franchissement d'obstacles.

Il est aujourd'hui courant d'employer le terme « traceur » pour désigner le pratiquant du Parkour. Le Parkour est souvent abrégé en « PK ». Il existe plusieurs synonymes désignant le Parkour acrobatique (Freerun, Art du Déplacement, Street Stunts, Tricks urbains...).

La discipline bénéficie d'une popularité exponentielle, et se développe dans le monde entier. La France, patrie du Parkour, peine néanmoins paradoxalement à l'accepter.

Philosophie de l'activité

Le Parkour est une discipline utilitaire qui permet de découvrir le monde de l'effort et de l'altruisme.

Toutes les qualités physiques de l'homme : la force, la vitesse, la puissance, la détente, l'agilité, l'adresse, la coordination, l'équilibre, sont explorées et exploitées.

L'entraînement au Parkour permet au corps humain de réaliser des performances physiques qu'il ne soupçonnait plus.

Développé en milieu urbain comme naturel, le Parkour s'adapte à tous les environnements et situations.

Les étapes permettant de surmonter l'obstacle, vaincre l'appréhension, gérer le stress et tout ce qui peut nous limiter dans l'action sont ici travaillées, décortiquées, pour ne pas rester bloqué par l'obstacle.

Par la recherche, la réflexion, la volonté et la détermination que demande sa pratique, il développe indéniablement des qualités morales nécessaires et indispensables pour surmonter l'appréhension et continuer à avancer...

La finalité du Parkour est de surmonter l'obstacle qu'il soit physique ou mental en rendant le pratiquant plus fort, plus agile et plus sûr de lui, afin de pouvoir tout simplement continuer à avancer là où d'autres resteraient bloqué au pied du mur...

Le Parkour se pratique sans matériel spécifique, l'entraînement forgeant le corps comme unique outil nécessaire.

Les devises suivantes définissent la pratique et guident le traceur dans son Parkour :

- « *Être fort pour être utile.* »
- « *Être et durer.* »
- « *Faire, faire bien, faire vite et bien.* »

Le Parkour peut ainsi être vu à la fois comme un art, une méthode d'entraînement physique et mental, ou comme une véritable philosophie de vie.

Pratiqué avec discernement et sérieux, il est une extension des « parcours de santé » et ne présente aucun risque particulier.

La FIFPK

La Fédération Internationale pour la Formation du Parkour est un organe de réflexion et de formation qui a pour objet de promouvoir le PARKOUR tel qu'il est défini par son fondateur, David BELLE.¹

¹ www.fifpk.org : site Internet de la Fédération Internationale pour la Formation du Parkour

II. Techniques

Le Parkour est avant tout une discipline utilitaire, où l'efficacité est primordiale. L'esthétisme du mouvement n'est pas recherché en tant que tel, mais se présente comme une conséquence de la recherche du mouvement le plus efficace, du geste le plus juste pour le pratiquant. Aussi les techniques de base ne comportent aucun élément acrobatique, mais se consacrent au franchissement d'obstacles, à la mise en condition physique et mentale, au travail des qualités essentielles au pratiquant.

Par la suite, le pratiquant autonome dans son Parkour ayant acquis les bases de sa discipline pourra, si il le souhaite, agrémenter son répertoire technique par des mouvements acrobatiques. Cette étape demeure facultative et ne définit pas le Parkour, puisque les techniques abordées ici appartiennent au domaine acrobatique. Il s'agit plutôt d'une adaptation de bases gymniques au Parkour.

Toutes les techniques présentées plus bas comportent une infinité de variations, dépendantes de la situation, de l'obstacle à franchir, ou encore de la sensibilité et du corps du pratiquant. Nous ne décrivons donc que les techniques de base, qui serviront de fondamentaux pour le pratiquant. Les variations seront apprises par l'expérience et déduites implicitement en fonction des circonstances et des paramètres précédents.

Il s'agit avant tout de solliciter les bases motrices (courir, sauter, grimper, ramper, nager...).

Le Parkour

Bases de l'entraînement physique et renforcement musculaire

À l'inverse des disciplines athlétiques et sportives qui se concentrent sur des capacités isolées (athlétisme, natation, football, escalade, course à pied...), le Parkour sollicite le corps et l'esprit dans leur ensemble. Aussi, un entraînement non spécifique couvrant toutes ces dimensions est nécessaire.

On travaillera ainsi, et de manière non exhaustive, les éléments suivants par des exercices adaptés :

- ✓ l'endurance et le goût de l'effort
- ✓ la proprioception (conscience de soi, position du corps dans l'espace...)
- ✓ l'anticipation et l'analyse
- ✓ l'observation attentive, la perception globale de l'environnement et de la situation (effectuer un repérage des lieux avant tout déplacement)
- ✓ la connaissance de soi (atouts, faiblesses et limites) menant à un jugement juste de la situation en fonction de ses capacités, de son état de fatigue relative...
- ✓ l'équilibre
- ✓ la précision
- ✓ la force

- ✓ la vitesse
- ✓ la puissance (combinaison des deux facteurs précédents)
- ✓ l'agilité et la souplesse
- ✓ la coordination
- ✓ la concentration
- ✓ la créativité
- ✓ ...

Les exercices incluront préférablement plusieurs de ces facteurs. Ils auront pour but de développer les capacités du pratiquant, et de faire émerger sa confiance en soi, découlant de l'expérience forgée par l'entraînement.

La créativité est également mise à contribution afin d'imaginer sans cesse de nouveaux exercices, aussi bien ludiques qu'efficaces et sécurisés.

Le corps humain n'étant pas à l'origine adapté à évoluer sur des surfaces rigides (goudron, béton), l'entraînement vise à le préparer afin de garantir une pratique en toute sécurité et adaptée à notre époque.

Le but du Parkour étant de redécouvrir la liberté de se déplacer, et le franchissement d'obstacles se faisant à terme de manière instinctive, chaque technique doit, après avoir été travaillée de manière isolée afin d'être acquise, être enchaînée sans transition avec d'autres. On passe alors de gestes isolés à un mouvement cohérent sans à-coup permettant un déplacement harmonieux.

Techniques d'amorti et atterrissage

Après le conditionnement physique est psychologique, les techniques d'amorti et d'atterrissage sont primordiales. Leur connaissance et leur maîtrise vont conditionner en grande partie la sécurité de la pratique.

On trouve ici deux techniques de base, qui se déclinent (comme toutes les techniques de base) en une infinité de variantes personnelles propres à chaque pratiquant :

- L'**amorti** : après l'exécution de toute technique, la réception doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du pratiquant. Il s'agit d'atterrir sur la première partie du pied (côté orteils), simultanément sur les deux pieds (dans la mesure du possible). Un bon indicateur pour les débutants étant d'essayer d'être le plus discret possible, ce qui implique un amorti complet afin de réduire le bruit des pieds sur le sol.

Une fois le contact avec le sol établi, le corps va se plier jusqu'à annuler intégralement la force d'impact. Il s'agit de fléchir les genoux, tête droite et regard vers l'horizon, jusqu'à la position accroupie. À la fin de l'amorti, les mains viennent en contact avec le sol de part et d'autre des pieds.

- La **roulade** : suite naturelle de l'amorti, la roulade vient en complément de la technique précédente dès que cette dernière n'est plus efficace à elle seule, c'est à dire dès lors que la force d'impact ne peut plus être intégralement annulée par l'amorti de base. On admet généralement qu'à partir d'une hauteur d'un mètre cinquante, le débutant devra exécuter systématiquement une roulade. Assez

proche de la roulade d'arts martiaux (et contrairement à la roulade gymnique où la rotation se fait verticalement dans l'axe de la colonne vertébrale), cette technique consiste à imprimer une trajectoire oblique d'une épaule à la fesse opposée, en s'efforçant de ne présenter aucun point de contact avec le sol. Pour cela, le pratiquant se roule en boule et prend soin d'effacer tout point de contact (épaule, articulation, tête...). Cette technique, qui deviendra instinctive, nécessite néanmoins un entraînement progressif et assidu avant de devenir parfaitement efficace.

Pour l'apprentissage, on évoluera progressivement de surfaces tendres (herbe, tapis de mousse...) à rigides (béton, goudron...).

Passements

Le principe du passément est de franchir tout type d'obstacles barrant la progression, qu'il s'agisse de murets, de barrières, etc... avec ou sans appuis sur l'obstacle.

Issu d'une technique universelle, chaque passément sera adapté à la nature de l'obstacle à franchir (type, matière, dimensions, hauteur...).

Lors de l'apprentissage, le débutant prendra tout d'abord appuis sur l'obstacle afin d'appréhender la technique de manière progressive. Par la suite, on supprimera petit à petit certains appuis, jusqu'à obtenir le franchissement efficient escompté.

- Le **saut de voleur** est une technique spécifique de passément fluide précédé d'une course et comportant une prise d'appui d'une main sur l'obstacle (muret, barrière...).
- Le **demi-tour** est un passément spécifique donc le but est de passer d'un côté de l'obstacle à l'autre avec un arrêt contrôlé sur la face opposée. Il permet d'appréhender le terrain en aval de l'obstacle en toute sécurité avant de continuer la course. En pratique, ce mouvement est souvent suivi d'un saut en contrebas (voir [saut de fond](#)).

Le passément peut être précédé et/ou suivi par toute autre technique pertinente.

Saut de chat

Le saut de chat est un passément rapide spécifique consistant en un plongeon tête et bras en avant, suivis d'un appui des mains sur l'obstacle pour propulser le corps de l'autre côté de l'obstacle, les genoux passant entre les deux mains appuyées sur l'obstacle. Il permet de franchir un obstacle relativement long, mais reste efficace dans d'autres situations.

- Le **saut de chat inversé** débute par un plongeon pieds en avant. Ici, les jambes passent l'obstacle avant le reste du corps, puis les mains viennent relancer l'élan par appuis sur l'obstacle.

- Le **saut de chat complet** est la synthèse du saut de chat et du saut de chat inversé. Il débute mains en avant, les pieds passent entre les bras appuyés sur l'obstacle, puis la sortie se fait jambes en avant.

Passe muraille

Cette technique sert à franchir un mur plus ou moins haut. Elle consiste en une course verticale sur le mur (voir Tic tac) suivie d'une technique de passement.

Saut de fond

Il s'agit d'un saut d'un point A situé à une altitude déterminée à un point B situé en contrebas. Ce saut de hauteur, qui doit être appréhendé très progressivement en débutant à quelques centimètres du sol, peut rapidement devenir spectaculaire pour un observateur extérieur. Il convient de rappeler qu'en vertu des principes fondateurs de la discipline (voir Philosophie de l'activité), la hauteur des sauts devra dépendre exclusivement de l'expérience et du niveau d'entraînement de chaque pratiquant (*voir les recommandations présentées à la section Sécurité*).

Saut de détente

Il s'agit d'un saut d'un point A à un point B situé à une distance donnée, avec ou sans prise d'élan (on parle alors de **détente sèche**). En fonction des distances considérées, le saut de détente peut lui aussi devenir spectaculaire. Nous retiendrons les mêmes remarques relatives à la sécurité que pour le saut de fond.

Saut de précision

Il s'agit d'un saut d'un point A à un point B avec atterrissage précis sur le point B. Il est précédé d'un saut de détente (avec ou sans élan), et les techniques d'amorti sont employées pour l'atterrissage.

Saut de bras

Il s'agit d'un saut d'un point A à un point B avec réception par les mains accrochées au point B (typiquement un mur, une barre...). Les pieds viennent assurer la stabilité. Il s'agit d'une technique relativement avancée qui demande une préparation physique spécifique, dans la mesure où la technique d'amorti par les bras est bien spécifique.

Tic tac

Le tic tac consiste à prendre appui sur un point A avec un pied (tic) afin de franchir un obstacle et atterrir sur un point B (tac). À un niveau avancé, cette technique peut également permettre de courir horizontalement contre un mur. Le Tic tac peut également comporter plus de deux appuis.

Acrobaties

Comme expliqué plus haut, le pratiquant à l'aise avec les techniques de base et devenu autonome dans son Parkour pourra l'agrémenter de figures acrobatiques. Ces figures spécifiques étant issues de la gymnastique acrobatique et ne faisant pas partie du Parkour à proprement parler, nous nous référerons au règlement technique propre à cette discipline.

III. Conditions de pratique

Le Parkour est une discipline universelle accessible à tous, quel que soit son l'âge, le sexe... Bien évidemment, un pratiquant jeune ne disposera pas des mêmes capacités physiques qu'un pratiquant mature ; tout est dans l'adaptation des techniques en termes d'intensité, comme dans toute autre discipline.

Concernant le matériel, le Parkour ne nécessite aucun outillage spécifique. Une tenue adaptée aux conditions météorologiques, suffisamment confortable (survêtement, jogging...), ainsi qu'une paire de chaussures solides (par exemple de type « running ») suffisent à la pratique. Il est également possible pour les débutants qui le souhaitent de porter des protections (genouillères, coudières...), afin de garantir des conditions de sécurité optimales.

Le Parkour est accessible à toute personne en bonne santé. Évidemment, des troubles musculo-squeletiques peuvent être une contre-indication à la pratique. Comme pour toute activité physique, il convient de demander conseil au corps médical qui fournira un certificat de (non)contre-indication à la pratique du sport.

Sécurité

Afin de garantir la sécurité des pratiquants, il est recommandé de suivre les règles élémentaires suivantes :

- Jusqu'à 18 ans, et pour tous les débutants, l'entraînement doit être supervisé par au moins un traceur expérimenté.
- Durant les entraînements, la hauteur des sauts ne devra pas dépasser un mètre cinquante (1,50 m) pour les pratiquants débutants (non-traceurs), ou âgés de moins de 16 ans.
- Les sauts de fond à partir d'un mètre cinquante de hauteur devront (dans la mesure du possible) toujours être suivis d'une roulade.
- Avant tout franchissement d'obstacle, le lieu de pratique devra être soigneusement repéré et exploré par l'ensemble des pratiquants afin de s'en imprégner et déceler les éléments nécessitant une attention particulière.

Outre ces recommandations, il est utile, comme dans toute activité, de posséder une trousse de premiers secours à chaque entraînement, ainsi qu'un téléphone mobile.

Catégories d'âges

Bien que la pratique soit possible à tout âge en adaptant l'entraînement au public, il est généralement admis qu'un âge minimal raisonnable de 13 ans est souhaitable afin de pratiquer le Parkour dans son intégralité (en extérieur...), afin de préserver le développement psychophysiologique de l'enfant. D'autre part, la pratique "intensive" de toute activité physique peut être préjudiciable chez l'enfant en cours

de croissance, ce qui explique cette indication d'âge minimum pour la pratique. Avant 13 ans, on pourra néanmoins faire de l'éveil moteur en salle. Considérant un âge limite supérieur chez l'adulte, on conviendra ici de l'évidence du fait que le pratiquant s'arrêtera de lui-même lorsque son corps ne lui permettra plus de s'entraîner.

Lieux d'entraînement : Intérieur / Extérieur

Le Parkour se montre efficace dans le franchissement d'obstacles et l'adaptation au milieu. Aussi l'entraînement devra être fait aussi bien en intérieur qu'à l'extérieur.

L'entraînement en salle apporte un confort relatif aux conditions météorologiques (abris en cas de pluie/neige...) ou durant la phase d'apprentissage.

Aussi, certaines bases techniques peuvent être introduites en salle, mais il est indispensable de les mettre en perspective en environnement réel dès que possible.

Pour ce qui est des figures acrobatiques, l'entraînement en salle se révèle par contre préférable.

L'entraînement en extérieur doit se faire de préférence sur des lieux calmes, à l'écart du trafic routier, et permettant une pratique non gênante pour les passants.

Évaluation du niveau de pratique : de « débutant » à « traceur autonome »

Le Parkour, à l'image des Arts martiaux traditionnels asiatiques, ne comporte aucun système de grade, de notation... La raison principale étant que tout pratiquant continue à progresser tant qu'il s'entraîne, tout au long de sa vie. On distingue néanmoins deux stades dans l'apprentissage de la discipline, correspondant aux termes suivants :

- **Débutant** : pratiquant qui n'est pas encore autonome dans son Parkour. Durant son apprentissage, il est sous la responsabilité des traceurs.
- **Traceur (autonome)** : pratiquant ayant acquis les bases du Parkour et étant capable de s'entraîner seul, de suivre son propre chemin, y compris hors du cadre de l'association.

Au début, comme pour tout apprentissage, l'élève procède par mimétisme, en suivant les encadrants et le groupe. L'idée étant d'acquérir progressivement les bases et d'en faire des réflexes.

Le pratiquant devient autonome lorsqu'il est capable de tracer son propre chemin sans suivre celui des autres.

Afin de passer du stade « Débutant » à celui de « Traceur », le pratiquant devra acquérir les notions suivantes :

- ✓ Connaissance et maîtrise des techniques et franchissements de base
- ✓ Connaissance et maîtrise de la méthode d'entraînement au Parkour
- ✓ Connaissance et maîtrise de l'environnement et des notions élémentaires de sécurité
- ✓ Autonomie

Gardons à l'esprit que la finalité du Parkour est l'autonomie et l'efficacité du déplacement.

Formation de l'encadrement

Seuls les traceurs expérimentés sont aptes et capables d'apprécier et valider l'acquisition par un Débutant des notions nécessaires à son passage au stade de Traceur.

Concernant le traceur expérimenté, un programme de formation qui labellisera différents niveaux d'encadrants (de "aide-formateur" à "formateur") est en cours de mise en place. En attendant, les critères définissant un traceur expérimenté sont les suivants :

- ✓ Connaissance et maîtrise des techniques et franchissements de base
- ✓ Connaissance et maîtrise de la méthode d'entraînement au Parkour
- ✓ Connaissance et maîtrise de l'environnement et des notions élémentaires de sécurité
- ✓ Autonomie
- ✓ Période de pratique d'au moins 3 ans.
- ✓ Il doit également être majeur.

Les formations des encadrants seront assurées par des équipes de la FIFPK en collaboration avec l'UFOLEP, à l'occasion de sessions de formation qui auront lieu régulièrement chaque année. Elles seront sanctionnées par une labellisation FIFPK-UFOLEP, validant la qualité d'encadrant respectivement en tant qu'« **aide-formateur au Parkour** » puis de « **formateur au Parkour** ».

IV. Environnement

Milieu urbain et naturel

Dans le Parkour, le maître mot est l'**Adaptation**. Aussi, les techniques acquises seront aussi bien efficaces en milieu urbain qu'en pleine nature.

Développement durable et préservation du lieu de pratique et de l'équipement

Le respect est une valeur fondamentale dans le Parkour. D'abord parce qu'on ne peut espérer progresser sans respect pour soi-même. Par corollaire, le respect de l'autre, puis de l'environnement est également primordial pour le traceur. Le monde est son **terrain de jeu**, et il acquiert par l'entraînement une sensibilité très tactile de son environnement. Il ne devrait pas venir à l'idée d'un traceur d'abîmer son lieu de pratique, tout simplement parce qu'il ne pourrait ainsi plus s'entraîner. Dans une optique plus philosophique, le rapport particulier du traceur à l'environnement induit chez lui un respect implicite.

Le traceur peut ainsi être vu comme un acteur éclairé et impliqué dans la protection de son milieu de vie.



Invitation

Rencontre des Commissions **TECHNIQUES REGIONALES & DEPARTEMENTALES**

La CNS Moto rencontrera toutes les commissions techniques et tous les responsables des activités de Sports Mécaniques Moto lors de la :

**Réunion de la Commission Nationale élargie
le DIMANCHE 15 JANVIER 2012 (accueil dès 8 h 30 et jusqu'à 16 h 00)
au siège du Comité Régional Rhône Alpes
Mini Parc du Chêne
12, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation – 69500 BRON
Tél. 06.10.03.92.30**

AU PROGRAMME

- ↪ Bilan de la saison 2011.
- ↪ Calendriers des rencontres nationales et internationales en 2012.
- ↪ Distribution du calendrier national 2012.
- ↪ Échanges d'informations.
- ↪ Débats sur les actualités et les préoccupations.
- ↪ Questions diverses.

Pour un bon déroulement, il est souhaitable que chaque région soit représentée par 2 à 4 personnes selon le nombre de spécialités pratiquées.

La participation (déplacement, repas et hébergement) est à la charge des régions ou des départements.

Pour la réservation

- De chambres, pour la nuit du samedi au dimanche, appeler Lionel au 04.74.51.17.22 ou 06.10.03.92.30 avant le 30/12/2011.
- Des repas, il est indispensable de nous retourner la fiche de participation dans les délais prévus (voir ci-joint).

**RENCONTRE DES
COMMISSIONS TECHNIQUES REGIONALES &
DEPARTEMENTALES**

15 janvier 2012

Au siège de l'UFOLEP du Rhône
69500 BRON

FICHE DE PARTICIPATION

à retourner pour le 5 janvier 2012 à :

Lionel BALIGAND

UFOLEP MOTO

Le Clos de l'Etoile – 01340 MARSONNAS

eliote4@orange.fr

 **04.74.51.17.22**

Prière de compléter cette fiche, même si aucune question n'est posée par la région (pour réservation des repas).

La région ou le département :

sera représentée à la rencontre du 15 janvier 2012 par personnes.

réserve repas pour le dimanche midi (prix du repas : 15,00 €).

sera représenté(e) pour les activités de sports mécaniques moto suivantes :

.....
.....

soumet à la discussion la (ou les) question(s) suivante(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le.....

Nom, Prénom :

Signature

QUESTIONNAIRE – « BILAN DES ACTIVITÉS 2010/2011 ET PROJETS 2011/2012 »

Destinataires : les délégués Départementaux UFOLEP et les Commissions Techniques Départementales de Pétanque

**A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
POUR LE 31 DÉCEMBRE 2011
à Bernard LELIEUX
✉ bernard.lelieux62@wanadoo.fr
2, rue Émile Basly
62160 GRENAV**

Le retour de ce questionnaire, dûment rempli dans les délais impartis conditionne le calcul des quotas de participation au Championnat National de pétanque 2011/2012, prévu à Soissons (02), les 7 & 8 juillet 2012. Tout questionnaire parvenant hors délai ou incomplètement renseigné ne pourra être pris en considération.

DÉPARTEMENT :

Existe-t-il une Commission Technique de pétanque : OUI - NON ⁽¹⁾

Si oui, coordonnées de son responsable :

Nom : Prénom :

Téléphone :ou Mail :

1 – BILAN DES ACTIVITÉS (saison 2010/2011)

A) Nombre de licenciés 2010/2011

B) Nombre d'associations 2010/2011

	UFOLEP		Double appartenance	
	Masculins	Féminines	Masculins	Féminines
Adultes				
Jeunes				
Vétérans				

UFOLEP	
Double appartenance	

C) Championnat départemental

<i>Catégories</i> →	Triplettes adultes	Triplettes jeunes	Doublettes femmes	Doublettes mixtes	Triplettes vétérans	Sextettes mixtes
Nombre de journées ou de concours organisés						
Nombre d'équipes ayant participé (en moyenne)						

D) Une rencontre régionale et /ou interdépartementale a-t-elle été organisée ? OUI - NON ⁽¹⁾

Votre département y-a-t-il participé ? OUI - NON ⁽¹⁾

E) Rassemblement National des Associations

Votre département y-a-t-il participé ? OUI - NON ⁽¹⁾

F) Pour la qualification au Championnat National que prenez-vous en compte ?

- seulement le résultat du championnat départemental ? OUI - NON ⁽¹⁾
- les résultats des concours officiels et du championnat ? OUI - NON ⁽¹⁾
- seulement les résultats des concours officiels ? OUI - NON ⁽¹⁾

(c'est-à-dire organisés par le Comité Départemental UFOLEP)

2- PROJETS POUR LA SAISON 2011/2012

A) Nombre de licenciés à cette date

	UFOLEP		Double appartenance	
	Masculins	Féminines	Masculins	Féminines
Adultes				
Jeunes				
Vétérans				

B) Avez-vous l'intention d'organiser des concours ouverts aux non licenciés avec application du règlement UFOLEP ?

OUI - NON ⁽¹⁾

C) Participerez-vous au Rassemblement National des Associations 2012

OUI - NON ⁽¹⁾

RAPPELS IMPORTANTS

Qualification au National

Pour se qualifier au Championnat National UFOLEP, tout joueur, quelle que soit la catégorie, doit obligatoirement avoir participé à au moins quatre compétitions officielles UFOLEP organisées dans son département et/ou sa région.

Catégories d'âge pour la saison 2011/2012

Jeunes 11-13 ans : garçons ou filles né(e)s entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2000 (inclus)

Adolescents 13-16 ans : garçons ou filles né(e)s entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1998 (inclus)

Adultes (Juniors et seniors) : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 1994 inclus

Vétérans 55 ans et plus : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 1956 inclus.

Votre département aurait-il éventuellement l'intention de solliciter l'organisation d'une compétition nationale ?

OUI - NON ⁽¹⁾

Si oui laquelle ?

CHAMPIONNAT NATIONAL – RASSEMBLEMENT NATIONAL DES ASSOCIATIONS ⁽¹⁾

Pour quelle année le solliciterait-il ?

VŒUX – REMARQUES – SUGGESTIONS

.....

A le

Signature

⁽¹⁾ rayer (la ou les) mention(s) inutile(s)

LETTRE DU RESEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE NOVEMBRE 2011



Lettre du réseau national des sports de nature



Novembre 2011 - n°71



Nous avons le plaisir de vous adresser la lettre du réseau national des sports de nature.

Au sommaire ce mois ci :

- le point sur... Natura 2000, activités sportives de nature et évaluations d'incidences environnementales ;
- l'avis de l'expert : Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ;
- échange avec Yannis AMEZIANE, chef du projet CDESI / PDESI au service des sports du Conseil général de l'Isère ;
- les brèves du réseau...

Vous retrouverez également l'ensemble des lettres précédentes en suivant ce lien : [historique de la lettre du réseau sur www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du Pôle ressources national des sports de nature

CALENDRIER NATIONAL 2012 DES SPORTS MÉCANIQUES COMMUN AUTO, KARTING PISTE, MOTO, V.N.M.

INSCRIPTION SUR SITE

Cette année l'inscription des épreuves au calendrier se fera comme l'année dernière sur un formulaire spécifique accessible à cette adresse <http://www.ufolep-moto.org/calendrier> avec un mot de passe personnalisé à chaque région qui sera envoyé par mail au Délégué, CTS, ARD et au Président du Comité Régional.

Il appartiendra à chaque Comité Régional de se préoccuper de toutes ses activités de sports mécaniques soit en confiant le code d'accès aux responsables concernés des activités ou des départements soit en inscrivant toutes les épreuves par l'accès du seul Comité Régional (ce qui sous-entend d'informer rapidement les responsables pour qu'ils fournissent leur calendrier dans les délais).

Ce procédé évitera erreurs et difficultés de saisie pendant la période des congés de fin d'année.
Accompagnement si besoin par Isabelle MATTHEY- 01 43 58 97 78 ou imatthey.lalique@ufolep-usep.fr

CE CALENDRIER ANNUEL EST...

... indispensable

Pour labelliser les rencontres UFOLEP de sports mécaniques et obtenir les autorisations administratives.

... obligatoire vis à vis des textes réglementaires

« **Toute manifestation de sports mécaniques** comprenant la participation de véhicules terrestres à moteur doit figurer dans le **calendrier national** de la fédération d'appartenance (législation en vigueur décret de 2006) ».

Par l'intermédiaire de ce calendrier, l'UFOLEP délivre son visa national et délègue aux responsables de la région ou du département concerné le suivi de ses activités de sports mécaniques.

Le calendrier national ainsi établi est adressé à **toutes les Préfectures terrestres et maritimes, toutes les DDCSPP** ainsi qu'à **toutes les délégations Régionales et départementales UFOLEP**.

Toute manifestation non inscrite à ce calendrier ne pourra avoir lieu sous l'égide de l'UFOLEP. Nous constatons chaque année qu'il est organisé des épreuves non déclarées. Lors de la diffusion du calendrier aux Préfectures et aux directions départementales en janvier 2012, nous leur demanderons de nous interroger sur les déclarations d'épreuves non inscrites au calendrier national.

... un outil de communication

Pour diffuser des informations et faire connaître également les dates des formations, les coordonnées de des correspondants départementaux ou régionaux des activités moto de l'UFOLEP :

Ce calendrier est distribué en nombre dans toutes les régions et départements participants, il sera également consultable sur le site Internet de l'UFOLEP Nationale et dans les documents diffusés par les C.N.S ou les G.T.S.

Cotisation :

Pour les Sports Mécaniques Moto, le montant de la cotisation sécurité basée sur l'inscription des manifestations au calendrier sera facturée par la suite à chaque région (cf. règlement financier- **Sports mécaniques Moto** : forfait sécurité : 20,50 € facturés par l'Échelon National aux comités régionaux pour chaque club organisateur d'une épreuve moto quelle qu'elle soit dès lors où elle est inscrite au calendrier national).

Particularité moto :

Les épreuves qualificatives pour le STF devront être indiquées dans le calendrier ; avec un minimum de 3 épreuves qualificatives par région.

CODES A UTILISER

Pour désigner les manifestations

1 - Nature	2 – Ouverture (idem à toutes les disciplines)	3 - Capacité	4 - Spécificité
AUTO			
1 – Poursuite sur Terre	IC – Intime club / Local	1 - Poursuite jusqu'à 1 200 cm3	CHD : Championnat Départemental
2 – Kart-Cross	DE – Départemental	2 - Poursuite 1 201 à 1 400 cm3	CHR : Championnat Régional (préciser en indiquant lequel)
3 – Trial 4x4	RE – Régional	3 - Poursuite 1 401 à 1 700 cm3	CHRF : Epreuve d'un Championnat Régional Ouvrant qualification au Championnat National
	IR – Interrégional	4 - Poursuite 1 701 à 2 000 cm3	CN : Championnat National
	NA – National	5 - Proto 0 à 1 500 cm3	JPO - Journée Portes Ouvertes
	IN – International	6 - Proto 1 500 à 2 000 cm3	TSE - Trophée du Sud Est
		7 - Kart-Cross 602 cm3	E – Entraînement
		8 - Kart-Cross 652 cm3	X - Autres (à préciser)
		9 - Kart Cross 500 cm3	NA - Sans objet
		10 – Kart Cross Open	
KARTING PISTE			
MOTO			
1 – Moto-Cross		A – Solo A – 85 cc	CHD - Championnat ou Challenge Départemental
2 – Promo-Cross		B – Solo B – 125 cc	CHR : Championnat ou Challenge Régional
3 – Prairie		C – Solo C – 250 cc	CN : Championnat National
4 – Endurance TT		D Solo D – 500 cc et plus	N – Nocturne
5 – Enduro		H – 50 cc	E – Entraînement
6 – Trial		O – Open	D – Démonstration
7 – Cross 50		M – Mini moto	RE - Recyclage
8 – Vitesse 50 & Galet		E – Ecole de conduite	FO – Formation officiels
9 – Endurance 50 & Galet		F – Féminine	FA – Formation animateurs
0 – Course sur Glace		P – Prestige	FJ – Formation jeunes
L – Moto-Loisir		G – 50 à Galet	FP – Formation perfectionnement
X – Autres (à préciser)		Q – Quads	Autre préciser
		S – Side-Cars	NA - Sans objet
		Z - Ancienne	
V.N.M			
1 – Free-Ride			
2 – Vitesse			
3 – Endurance			

De la qualité des informations que vous nous communiquerez dépend l'enrichissement du Calendrier National 2012 afin qu'il devienne l'outil de référence des Sports Mécaniques de l'UFOLEP pour la saison à venir.